

SEMAINE DU 24 NOVEMBRE 2025

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 47
32 PAGES

ZONE circulaires

Librairie
L'Option

PP. 16-17

BMR

P. 18

WOLVERINE X2 SE 2025 

SPÉCIAL Vendredi Fou **RABAIS de 1 500\$**

ET Financement à partir de **0,99%**

TECH MINI-MÉCANIQUE

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922
www.techminimecanique.com

VENTE Noël
avant

20% de rabais

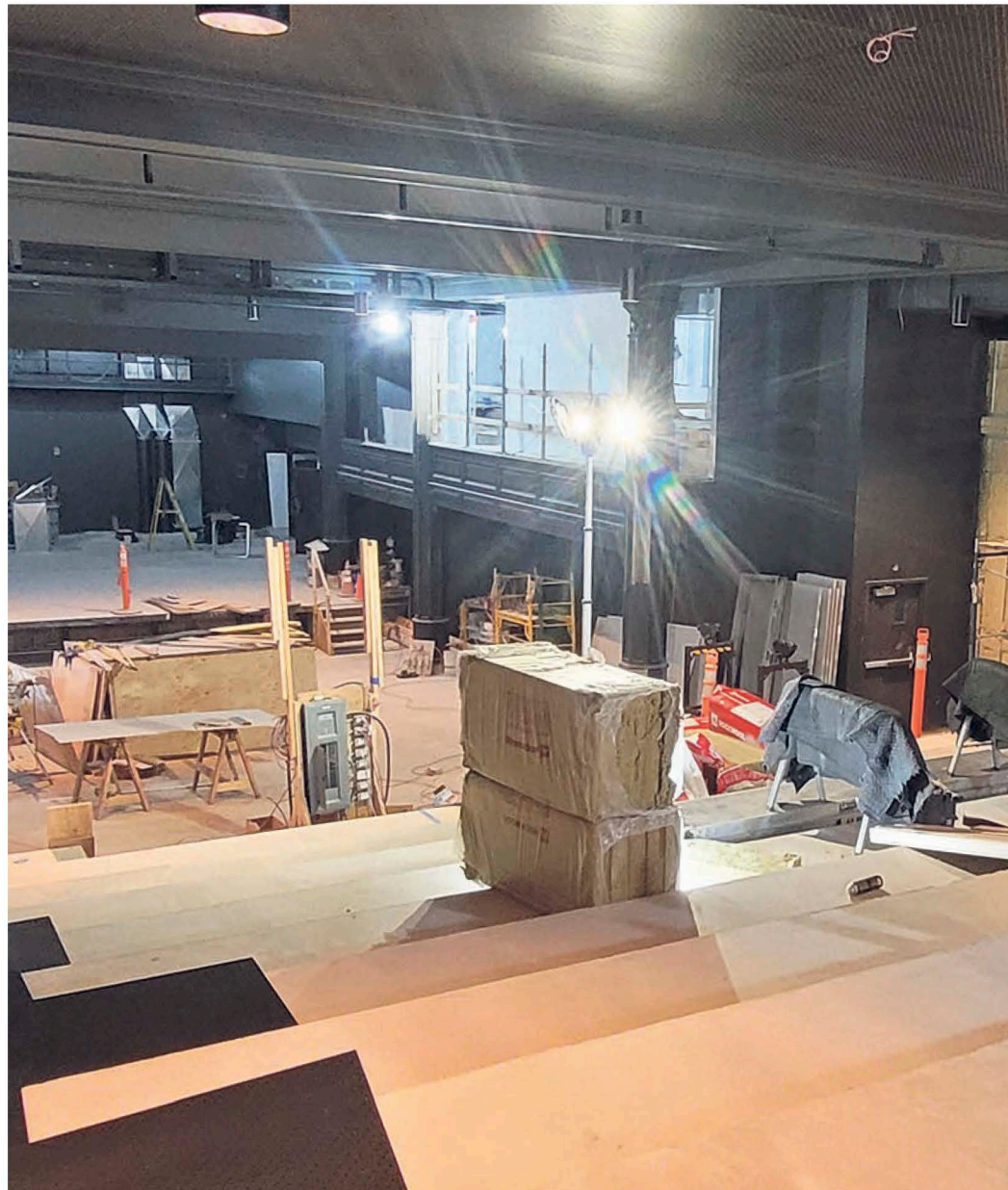
sur tout à prix régulier

Service de réparation sur place
OUVERT LE DIMANCHE

BIJOUTERIE JEAN

www.bijouteriejean.com
29, av. de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli
418 598-6382

À votre service depuis 66 ans



EN PAGE
9

Visite exclusive de la salle André-Gagnon

L'industrie forestière inquiète, p. 3
Les Gaulois s'inclinent au Bol d'Or, p. 25

Venez me rencontrer chez

KIA Dubé Kia

M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623

9, rue Léo-Bourgoin, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ♦ 1 888 382-3542

www.dubekia.com

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage
vdrapeau@royallepage.ca

Courtier immobilier résidentiel et commercial

Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Benoît Chouinard, conseiller aux ventes
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

L'énergie éolienne a le vent dans les pales au Bas-Saint-Laurent. Le premier ministre du Québec, François Legault, s'est déplacé à Cacouna pour annoncer la signature d'un partenariat visant le développement éolien sur le territoire englobant les MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata. Celles-ci pourront ainsi accueillir des installations destinées à produire jusqu'à 1500 MW d'énergie verte au cours des prochaines années.

L'entente est un partenariat entre Hydro-Québec et l'Alliance de l'énergie de l'Est, dont font partie la première nation Wolastoqiyik Wamsipekwik (PNWW) et 209 collectivités réparties sur 16 MRC, de Montmagny aux Îles-de-la-Madeleine.

Celle-ci représente des investissements

qui pourraient atteindre 4,5 milliards \$ dans les régions et territoires ancestraux ciblés, et permettra de générer des retombées économiques importantes. Il est aussi question de création d'emplois, de formation de main-d'œuvre, et de diversification des revenus des communautés et des municipalités.

Une place centrale dans la transition énergétique

Au-delà de l'annonce des 1500 MW à développer dans cinq MRC de l'Est, l'entente dévoilée à Cacouna confirme une stratégie plus vaste qui redéfinit le rôle des régions dans l'avenir énergétique du Québec. Trois zones distinctes, Wocawson, Gespé'gawa'gi et maintenant Wetsok forment désormais une architecture commune pour structurer la croissance de l'éolien avec les Premières Nations et les municipalités.

MARC LAROUCHE

Hydro-Québec, l'Alliance de l'énergie de l'Est et la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik collaborent déjà depuis plusieurs mois sur Wocawson, une zone de 700 km² située dans les MRC de Kamouraska et de Témiscouata. Ce territoire, qui pourrait accueillir jusqu'à 1000 MW d'énergie renouvelable, fait actuellement l'objet d'études de vent, de travaux environnementaux, et d'une série de consultations locales. Pour les partenaires, le mot *wocawson*, qui signifie « le vent souffle », symbolise l'élan collectif vers un modèle énergétique fondé sur le respect des territoires et des réalités locales.

Hydro-Québec a adopté cette approche concertée. Sa PDG, Claudine Bouchard, estime que l'accord Wetsok permet d'enraciner cette méthode de travail dans la durée. « En misant sur la concertation et la collaboration entre les collectivités, l'Alliance de l'énergie de l'Est, la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik et Hydro-Québec s'engagent à poursuivre ensemble le développement dans l'Est-du-Québec », dit-elle.

La relation avec les Premières Nations occupe une place centrale dans l'ensemble des ententes. « Les Premières Nations et les Inuits sont les premiers témoins des changements climatiques. Ils sont des partenaires incontournables

dans la transition énergétique, et doivent faire partie de la solution », affirme Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit. Selon lui, la collaboration annoncée pourrait générer des retombées économiques significatives, tout en soutenant un développement plus respectueux des territoires ancestraux.

La ministre du Tourisme, responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Amélie Dionne, a rappelé que les élus municipaux avaient, il y a plus de dix ans, posé les bases du premier parc éolien communautaire au Québec, Viger-Denonville, un modèle qu'elle a alors contribué à mettre en place comme conseillère municipale. Elle estime que ce virage a permis à l'Est-du-Québec « de se donner les moyens de ses ambitions », et de contribuer directement à la décarbonation.

« Au Bas-Saint-Laurent, il y a plus de 550 éoliennes. C'est 27 % de la puissance installée au Québec », dit-elle, citant le chantier PPAW-1, où 56 éoliennes représentant un investissement de 1,1 milliard \$ mobilisent déjà plus de 400 travailleurs. Pour le projet Wocawson, une activité publique est prévue à la mi-décembre pour présenter la zone d'étude et répondre aux questions du milieu.

L'Est-du-Québec a le vent dans les pales



Le premier ministre François Legault entouré des ministres et intervenants au dossier. Photo : Marc Larouche

L'entente est baptisée Wetsok, ce qui signifie « dans la direction du vent » en langue wolastoqey. « C'est du concret. Des investissements majeurs, des emplois de qualité, et de nouvelles occasions pour les régions de l'Est-du-Québec », dit François Legault.

Pour Jacques Tremblay, Grand Chef de la PNWW, ce partenariat représente plus qu'un simple projet énergétique. « Il s'agit d'une occasion concrète de prendre pleinement notre place comme nation dans la transition énergétique du Québec, en nous assurant que les retombées économiques profitent directement à nos membres. En tant que partenaire, la PNWW veille ainsi au respect de ses droits, à la protection de son territoire, et à l'intégration harmonieuse de ce développement dans notre vision collective », dit-il.

« On travaille sur deux booms économiques. Un qui servira d'abord à ceux qui cherchent un emploi présentement, mais après, dans le deuxième boom économique, ce sera beaucoup pour nos enfants, pour les prochaines générations. C'est un devoir qu'on a de tous travailler ensemble à l'avenir économique des régions du Québec », précise François Legault.

Projets optimaux

Pour le président de l'Alliance de l'énergie de l'Est, Michel Lagacé, la façon de faire mise en place par l'Alliance demeurera la même. « C'est-à-dire développer des projets environnementalement, socialement et économiquement optimaux pour l'Est-du-Québec et les milieux d'accueil des projets, avec Hydro-Québec, les populations locales, ainsi que l'ensemble des parties prenantes et des partenaires qui participeront à ces démarches importantes pour nos régions. Nous contribuerons ainsi activement à la transition énergétique et à la réduction des émissions de GES qui feront une réelle différence pour les générations futures », dit-il.

Pour Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, cette énergie verte est un atout incomparable pour assurer le développement économique du Québec. « L'accélération des projets énergétiques est d'ailleurs centrale à notre vision économique. L'entente d'aujourd'hui va permettre non seulement de créer des emplois bien rémunérés,

mais aussi de renforcer nos liens avec les communautés autochtones impliquées. »

Claudine Bouchard, présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, affirme que cette entente reflète l'ambition collective de bâtir un avenir énergétique durable pour le Québec.

Acceptabilité sociale

Les partenaires évalueront d'emblée l'acceptabilité sociale du développement éolien dans le territoire visé. Des consultations seront menées auprès des partenaires locaux pour mieux cerner les réalités du milieu, afin d'assurer une intégration harmonieuse et responsable des projets potentiels. Conscients des effets cumulés du développement éolien, les partenaires adopteront une démarche structurée visant à assurer une croissance responsable de la filière, tout en tenant compte de l'évolution du réseau de transport.

Dans un contexte où Québec et Hydro-Québec veulent doubler la production d'électricité verte d'ici 2050, la démarche prend un sens stratégique. Pour François Legault, le modèle mis en place dans l'Est pourrait inspirer l'ensemble du Québec. « Je rêverais d'avoir ce modèle-là dans toutes les régions du Québec, que l'Alliance ait réussi à mettre ensemble toutes les MRC. [...] Quand on dit des vrais partenaires, on parle dans l'actionnariat. »

Il y voit un moyen concret de renforcer l'indépendance économique du Québec et de préparer l'avenir. « On travaille sur deux booms économiques [...] pour les prochaines générations. C'est un devoir qu'on a de tous travailler ensemble à l'avenir économique des régions du Québec. »

Pour ceux qui craindraient que le territoire soit parsemé de plusieurs dizaines d'éoliennes, Michel Lagacé se fait rassurant. « Il ne faut pas uniquement additionner. Il faut faire des soustractions aussi. Parce qu'il y a des contrats en approvisionnement d'électricité qui viennent à échéance. On va remplacer des turbines de 1,5 MW, le cas échéant, par des 7 MW. Donc, il y a l'équivalent de 1500 MW, si demain matin on change les turbines de 1,5 et 2 MW pour des 7 MW, on se retrouve avec 500 quelques turbines au lieu de 1500. Les nouvelles turbines produiront davantage, et seront moins nombreuses que celle que l'on voit actuellement. »

Des préfets enthousiastes

Présents à l'annonce, les préfets de Kamouraska et de L'Islet, Nancy Dubé et Normand Caron, membres de l'Alliance de l'énergie de l'Est, estiment que l'annonce est une excellente nouvelle pour tout ce qui touche le développement de la filière éolienne dans leurs MRC respectives.

MARC LAROUCHE

«Moi, ce que j'aime entendre, c'est le premier ministre qui dit qu'il aimerait que ce modèle-là, créé par l'Alliance de l'Est, soit partout au Québec. C'est tellement une belle fierté», commente Nancy Dubé. «C'est très important pour nous, au niveau du développement dans la MRC de L'Islet. Ça va nous permettre de participer à un projet en partenariat. On n'est pas laissé pour compte. S'il n'y avait pas eu l'Alliance, il y aurait eu des MRC gagnantes et d'autres perdantes», ajoute son homologue de L'Islet, Normand Caron, précisant que sa MRC est très touchée par les tarifs imposés par les États-Unis, notamment en ce qui a trait à la foresterie. «Nous comptons beaucoup d'usines qui dépendent de ce secteur économique là. On est terriblement affecté. Donc, le développement éolien vient mettre un baume sur ces pertes potentielles qu'on peut avoir».

Parce que les retombées des projets éoliens sont importantes pour les milieux. «Au Kamouraska, il n'y avait aucune turbine jusqu'au projet PPAW-1, actuellement en construction, et il y avait quand même des bénéfices qui variaient entre 550 000 et 900 000 \$ par année depuis 2017. Ces revenus importants, même sans aucune turbine, ont permis à la MRC de faire des investissements dans différents

secteurs d'activité», explique le président de l'Alliance et préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, Michel Lagacé.

Il y a aussi les sommes distribuables, donc les bénéfices, qui sont évalués à 1,2 milliard \$ sur 30 ans pour l'ensemble des partenaires, y compris la MRC de Kamouraska, à partir de la mise en exploitation commerciale du dernier projet, en 2029. Pour Michel Lagacé, les développements éoliens au Kamouraska, actuellement de 1426 MW, représentent 2,3 millions \$ de bénéfices à distribuer à la MRC. «Et ça ne tient pas compte de tout ce qu'il y a actuellement en potentiel développement.»

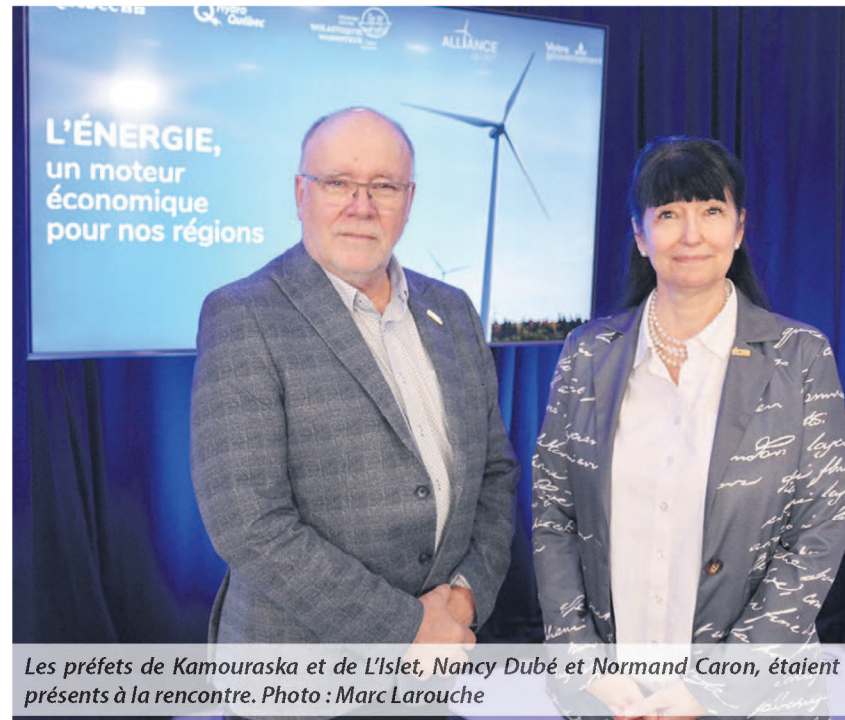
Prudence de mise

«Il faut quand même être prudent, et il ne faut pas dépenser à outrance. À la MRC, on en parle régulièrement. Mais ce sont des revenus autonomes qui sont très importants, considérant que le gouvernement coupe partout», note Mme Dubé.

Présentement, il n'y a aucun projet éolien dans la MRC de L'Islet, mais Normand Caron affirme qu'il y a du potentiel. «Je ne vous cache pas qu'il y a des discussions avec des entreprises qui font de la prospection, et ça regarde bien aussi dans notre secteur. Nous sommes dans le même couloir de vent que Montmagny,

qui compte deux projets. Donc, oui, il y a du développement potentiel dans notre MRC», dit-il, content de la vision de la population en ce qui a trait à l'acceptabilité sociale. «Nos gens ont la vision d'avoir un avenir propre et vert pour les générations qui suivront. Il faut protéger les enfants qui s'en viennent, pour leur donner un bel environnement. Ça dépend de nous, la terre qu'on va leur laisser. Donc, présentons-leur un portrait encourageant pour l'avenir.»

«Pour rassurer nos citoyens, c'est toujours fait dans le respect de l'environnement. À la MRC de Kamouraska, il y a un règlement qui interdit l'érection d'éoliennes dans des secteurs et des terrains privés. C'est vraiment sur des terres publiques. Alors, c'est fait vraiment dans les règles de l'art. C'est pour ça que je pense que ça fonctionne bien, parce qu'on respecte l'environnement», conclut Nancy Dubé. Un tel règlement existe aussi dans la MRC de L'Islet.



Les préfets de Kamouraska et de L'Islet, Nancy Dubé et Normand Caron, étaient présents à la rencontre. Photo : Marc Larouche

La FQM presse Québec d'agir pour sauver les emplois forestiers

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) sonne l'alarme après les déclarations du premier ministre François Legault qui a affirmé, dans le cadre du dévoilement de son nouveau plan de match économique, que « la moitié des emplois de l'industrie forestière pourrait disparaître à court terme », et qu'« un nouveau régime forestier ne sauvera pas ces travailleurs ».

JOSÉ SOUCY

Pour la FQM, ces propos équivalent à un signal de détresse pour des centaines de communautés rurales. «Le premier ministre prédit la perte potentielle de 30 000 emplois en région, ce à quoi s'ajoutent les milliers d'emplois et d'entreprises liés à l'écosystème économique forestier», déplore Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog. «C'est une véritable catastrophe pour plus de deux cents collectivités forestières, et des drames humains pour les travailleurs et les familles qui vivent de cette industrie», ajoute-t-il.

Un appel à un plan d'intervention majeur

La FQM exige que le gouvernement «prenne le taureau par les cornes» en

convoquant sans délai tous les partenaires du milieu forestier afin d'élaborer un plan d'intervention structurant. Selon M. Demers, les municipalités forestières ne peuvent être abandonnées à leur sort. «Nous ne pouvons accepter que des milliers d'emplois disparaissent sans que tout soit mis en œuvre pour sauver nos collectivités. M. Legault doit poser les gestes nécessaires, et faire de la forêt une priorité nationale.»

Plus qu'un réservoir de ressources

Au-delà de la crise forestière, la FQM soutient que le nouveau plan économique du gouvernement devra reconnaître pleinement la contribution des régions à la prospérité du Québec. «Le rôle des régions ne peut se limiter à être

des pourvoyeurs de ressources pour les grands centres, ni à accueillir des projets temporaires en matière d'emploi», insiste M. Demers.

Pour lui, il faut que des industries

s'installent durablement dans les territoires, appuyées par des politiques de développement adaptées. «Les régions ont droit à un véritable plan d'action préparé aussi en leur faveur.»



Photo : Ruben Hanssen, Unsplash.com

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour nous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexactes ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'équivaut pas à celle du signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle soit seulement sur le site web.

Lettre ouverte des médecins du Kamouraska

Nous, les médecins du Kamouraska, souhaitons exprimer publiquement notre profond désaccord et nos inquiétudes envers la loi 2 adoptée récemment sous bâillon.

D'entrée de jeu, mentionnons que nous sommes tout à fait sensibles au manque d'accessibilité aux soins de santé auxquels ont droit les gens du Kamouraska. Toutefois, nous n'adhérons aucunement à ce qui est proposé par le gouvernement actuel.

Dans un premier temps, il est important de préciser que cette loi n'apporte aucune solution concrète au manque d'accessibilité. Le fait, par exemple, d'affilier l'ensemble des Québécois à un milieu de soins ne signifie aucunement une meilleure disponibilité des services ni une meilleure prise en charge.

Plutôt que de chercher à optimiser son réseau de santé, le gouvernement cherche à en imputer la déficience aux médecins. Cette loi propose des indicateurs de performance, axés sur le volume, sur lesquels les médecins n'ont pratiquement aucun contrôle, et ceci, au détriment de la qualité des soins. D'ailleurs, rappelons que cette loi a été dénoncée par de multiples instances et experts, dont le Conseil pour la protection des malades et le Collège des médecins du Québec, dont la mission première est la protection du public.

Cette loi ne reconnaît pas non plus la

particularité des régions comme la nôtre, où la médecine est beaucoup plus complexe et diversifiée. Au Kamouraska, nous sommes déjà en sous-effectif de médecins de famille pour couvrir l'ensemble de la prise en charge de la population, en plus de l'urgence, l'hospitalisation, l'obstétrique, le CHSLD, les soins à domicile, l'oncologie, la santé publique, la recherche et l'enseignement aux futurs médecins. Nous pouvons compter sur trois internistes et deux chirurgiens généraux qui ont des champs de pratique eux aussi très vastes compte tenu de l'absence d'autres spécialistes, ainsi que sur deux anesthésistes qui participent au traitement de la gestion de la douleur. Ces trois spécialités doivent également assurer une garde 24 h/24 tout au long de l'année pour préserver les services essentiels de notre centre hospitalier.

L'amélioration de l'accès aux soins doit donc absolument passer par une meilleure fluidité dans l'organisation des services et une diminution de la paperasse. Surtout, il faut un meilleur accès aux autres professionnels de la santé, ce qui permettra de dégager beaucoup de rendez-vous médicaux en plus

d'optimiser les plateaux techniques comme les salles d'opération et l'imagerie médicale. Or, dans les dernières années, nous avons assisté à des coupures de postes dans le personnel soignant, des congés de maternité ou des absences prolongées qui ne sont pas remplacés, des systèmes de référence et de prise de rendez-vous qui comportent des ratés, et une communication entre soignants qui est limitée par des systèmes informatiques dépassés. Pendant ce temps, plutôt que d'investir dans des services qui iraient directement aux patients, nous avons plutôt vu le nombre de cadres et de gestionnaires augmenter considérablement, et les instances décisionnelles s'alourdir.

Ainsi, les solutions pour améliorer réellement l'accessibilité aux soins de santé sans en compromettre la qualité existent, mais elles nécessitent une vision à long terme, ainsi que la collaboration des différents partenaires du réseau. Ce processus doit se faire en dehors de tout agenda politique.

La situation que nous vivons actuellement engendre un sentiment généralisé de démobilisation. Des départs ont été annoncés un peu partout au Québec, incluant dans notre région. Le réseau ne pourra qu'en sortir davantage fragilisé, d'autant plus que le recrutement s'annonce tragiquement nul au Kamouraska pour une deuxième année consécutive.

La santé des Québécois ne doit en aucun cas être un outil purement électoral, et c'est pour cette raison que nous demandons au gouvernement de la CAQ de suspendre sa loi. Nous sollicitons

également l'appui du député de Côte-du-Sud, Monsieur Mathieu Rivest, afin de prendre des actions concrètes pour défendre les intérêts de sa population, devant ceux de son parti politique.

Les médecins du Réseau local de services de Kamouraska : Dre Alexandra Thibault, médecin de famille; Dr Alexis Brien-Racicot, médecin de famille; Dre Alice Famelart, médecin de famille; Dre Andrée-Anne Paradis, médecin de famille; Dre Ann-Crystine Thibault, médecin de famille; Dre Catherine Gagnon, médecin de famille; Dre Catherine Gélinas, médecin de famille; Dre Claude Thériault, médecin de famille; Dre Claudine Ouellet, médecin de famille; Dre Claudine Rancourt, médecin de famille; Dr Denis Pelletier, médecin de famille; Dre Dominique Lepage, médecin de famille; Dr Gabriel Foucault, médecin de famille; Dr Gaëtan Lévesque, médecin de famille; Dr Guillaume Lavoie, médecin de famille; Dre Isabelle Guité, interniste; Dre Isabelle Pelletier, médecin de famille; Dr Jean-Félix Laforest, médecin de famille; Dre Josée Rousseau, médecin de famille; Dre Léa Goulet-McCarthy, médecin de famille; Dre Marie-Claude Racine, interniste; Dre Marie-Ève O'Reilly-Fromentin, médecin de famille; Dre Marie-Pier Girard, interniste; Dr Mario Lebel, médecin de famille; Dr Maxime Ouellet, médecin de famille; Dre Patricia Smyth, médecin de famille; Dr Patrick Nadeau, chirurgien général; Dr Philippe Nobert, médecin de famille; Dre Pia St-Louis, médecin de famille; Dr Pierre La Rochelle, médecin de famille; Dr Rami Abu-Alhayja'a, anesthésiste; Dr Robert-Hugo Gendron, chirurgien général



Nos nouveaux petits trésors 2025

LE 5 NOVEMBRE 2025
Malory, enfant de Anne-Clara Lévesque et Antoine Pelletier de Saint-Pascal.



Félicitations!

LE 23 OCTOBRE 2025
Landon, enfant de Sabrina Morin-Lachance et Yohand-Lee Jalbert de Saint-Damase-de-L'Islet.

LE 30 OCTOBRE 2025
Alexei, enfant de Daria Kravets et Jérémy Messervier-Michaud de Montmagny.

Saisie de 50 000 cigarettes de contrebande à L'Islet

Une perquisition a été menée par les policiers sur le chemin des Pionniers, à L'Islet, dans le cadre d'une enquête liée à la Loi concernant l'impôt sur le tabac et à la Loi sur le cannabis.

Sur place, les agents ont saisi environ 50 000 cigarettes de contrebande, 40 grammes de cannabis séché, une trentaine de graines de cannabis, environ 300 \$ en argent comptant, un téléphone cellulaire et deux véhicules.

Le suspect et sa conjointe font maintenant face à des accusations de vente et de possession de tabac non identifié, de même que de possession de cannabis illicite. (J.S.)

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Télé. : 418 492-9706 www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Québec</p> <p>Canada</p>	<p>RS RÉSEAU SÉLECT</p>	<p>Impression QUÉBECOR Média</p>	<p>Distribution privée</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p>
	<p>DIRECTION GÉNÉRALE Louis Turbide (poste 105) Rédacteur en chef direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com Marc Larouche (poste 103) Journaliste et chroniqueur José Soucy (poste 104) Journaliste, chroniqueur et webmestre</p> <p>RÉVISION Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com Édith Lévesque (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p>	<p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Philippe Paradis, président Gabriel Landry, vice-président Marjorie Ouellet, secrétaire Félix Bernier, administrateur</p>	<p>hebdo QUÉBEC</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>

LOI 2 Québec ne reculera pas

Malgré les nombreuses protestations qui viennent de toutes parts, le premier ministre François Legault n'a pas l'intention de suspendre la loi 2.

MARC LAROUCHE

« Ce qu'il faut comprendre dans la loi 2, c'est que 15 % de la rémunération des médecins sera conditionnelle à l'atteinte de certaines cibles, dans l'optique d'une augmentation de performances. Vous savez, il y a plus d'un million de Québécois qui n'ont pas de médecin de famille. Ce qu'on veut, c'est que des cibles soient atteintes. Que le nombre de Québécois qui ont accès à un médecin de famille augmente,

par exemple », disait-il lors d'un récent passage dans la région.

Pour lui, ce que son gouvernement demande est raisonnable, et il considère que son engagement dans ce dossier est suffisant. « Pour ce qui est des modalités, la loi 2 commence à s'appliquer le 1^{er} janvier. Alors il reste encore du temps. Que les médecins viennent s'asseoir. Ce qui est certain, c'est qu'on ne reculera pas ».



François Legault persiste et signe, Québec ne reculera pas dans l'application de la loi 2. Photo : Marc Larouche

Intégration de l'Office du tourisme à la MRC

La MRC de L'Islet prend un tournant majeur, puisque le conseil a récemment officialisé l'intégration complète des mandats de l'Office du tourisme à la structure administrative de la MRC.

Cette décision permettra d'assurer la continuité des services d'accueil et de promotion touristique sur l'ensemble du territoire, tout en assurant la cohérence et la complémentarité des interventions en matière de développement, d'attractivité et de mise en valeur des richesses locales.

Elle vise également à renforcer les liens avec les acteurs touristiques

— entreprises, attraits, municipalités et organisations du milieu — afin de créer une dynamique concertée et durable. Dans cette même perspective, la MRC mettra sur pied un comité-conseil touristique qui aura pour mandat d'orienter les actions stratégiques, et de stimuler la concertation régionale.

Le CAE Montmagny-L'Islet et la SADC du Kamouraska de nouveaux partenaires du Gala Reconnaissance

Le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet et la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Kamouraska seront de nouveaux les Partenaires Champagne du Gala Reconnaissance 2026 de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL), dans le cadre de son événement signature qu'est la dégustation Vins & Fromages. L'événement aura lieu le samedi 31 janvier 2026 au Centre Bombardier de La Pocatière.

La remise des Prix Reconnaissance a pour objectif de récompenser cinq entreprises et organismes membres de la CCKL dans les catégories Développement durable, Croissance en affaires, Nouvelle pratique RH, Innovation, Relève et Personnalité d'affaires de l'année. Pour ce faire, parce qu'elle juge pertinent que les entreprises et gens d'affaires soient mis en nomination par leurs pairs, la CCKL demandera encore cette année à ses membres et au grand public de lui proposer des entreprises, et la sélection se fera à partir de ces propositions.

Le partenariat entre la CCKL, le CAE Montmagny-L'Islet et la SADC du Kamouraska s'étend également à la Bourse jeune entrepreneur-e, qui sera remise lors de la soirée. Cette initiative vise à encourager la relève entrepreneuriale en offrant deux bourses de 1500 \$, soit une pour la MRC de Kamouraska et une pour la MRC de L'Islet.

« En unissant nos forces avec la CCKL et le CAE Montmagny-L'Islet, nous réaffirmons haut et fort notre volonté commune de soutenir les entrepreneurs d'ici.

Ensemble, nous cultivons un terreau fertile pour l'innovation, la relève et la prospérité de nos MRC. C'est dans cette synergie que naissent les plus belles réussites économiques », affirme Anik Briand, directrice générale de la SADC du Kamouraska.

« Ce gala est un rendez-vous incontournable qui met en lumière le talent, l'audace et la persévérance de nos entrepreneurs. Au CAE, nous croyons profondément que reconnaître les entrepreneurs, c'est investir dans l'avenir de notre territoire », souligne Mireille Thibault, directrice générale du CAE Montmagny-L'Islet.

De plus, grâce à l'expertise de ses partenaires Champagne, la CCKL proposera un événement écoresponsable en évitant le gaspillage alimentaire, et en adoptant une meilleure gestion des matières résiduelles.

Toutes les informations nécessaires pour les mises en candidature et les réservations seront disponibles au cours des prochains jours.

Source : Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet



Anik Briand, Frédéric Léonard, président de la CCKL, Anne-Christine Charest, directrice générale de la CCKL, et Mireille Thibault. Photo : Courtoisie

NOUS PARTICIPONS À LA BORDÉE A SAINT-PASCAL Gens

DUMAIS
camilledumais.com
VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

1005 rue Lévesque
Saint-Pascal
418 492-2347

24 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2025

SICO
PRESTIGE
COUVERTURE VÉRITABLE EN UNE COUCHE

SICO
evolution
DURABILITÉ
FAISANT DE PRÉFÉRENCE
FINI VELOUTE

30% DE RABAIS

SICO Prestige et SICO Evolution
Format 3,78
En inventaire

DESIGNER SUR PLACE

CONCEPTION
PLAN 2D & 3D

PRODUITS SICO
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

CONSEIL D'EXPERT
POUR REHAUSSER
VOTRE DÉCOR!



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

L'industrie forestière québécoise traverse présentement une période particulièrement difficile. Les droits douaniers et compensateurs de 45 % imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre canadien fragilisent lourdement ce secteur, déjà sous pression depuis plusieurs années. Récemment, le premier ministre Legault a même évoqué la possibilité que le Québec puisse perdre jusqu'à 30 000 emplois forestiers, soit près de la moitié des emplois reliés à cette industrie. Pour une région comme la MRC de L'Islet, où la forêt génère plusieurs centaines d'emplois, l'inquiétude se fait sentir.

Contacté par *Le Placoteux*, le préfet de la MRC de L'Islet, Normand Caron, s'est dit extrêmement préoccupé par l'avenir du secteur forestier dans sa région. « Je crains les conséquences d'une baisse de

l'industrie sur la vitalité économique locale », déclare-t-il en rappelant que l'entreprise Damabois avait déjà annoncé le 7 mai dernier la fermeture de son usine de Saint-Jean-Port-Joli.



Normand Caron. Photo : Archives Le Placoteux

Normand Caron inquiet pour l'industrie forestière locale

La requalification ?

Même si François Legault a laissé entendre que la solution pourrait passer par la requalification de travailleurs vers d'autres domaines comme l'éolien, les mines ou d'autres industries émergentes, il s'agit d'une perspective qui suscite de vives inquiétudes dans les régions ressources.

« Il y a des villages où c'est l'industrie première. Il ne faut pas oublier non plus que les employés de l'industrie forestière dans notre MRC sont souvent spécialisés, de sorte que leurs compétences ne sont pas nécessairement les mêmes pour combler les autres emplois disponibles dans la région », précise M. Caron en soulignant que d'autres grands employeurs, comme Rousseau Métal et Plastiques Gagnon, doivent eux aussi composer avec la hausse des tarifs douaniers états-uniens. « C'est compliqué pour tout le monde ! »

Un impact désastreux

Si le scénario évoqué par le premier ministre devait se matérialiser, l'impact serait énorme au Québec : disparition d'emplois, exode potentiel de la main-d'œuvre, fragilisation du tissu économique, pression accrue sur les services municipaux, etc. Plusieurs élus et intervenants de la province craignent par ailleurs que le message du gouvernement, perçu comme désengagé, vienne miner la confiance des travailleurs comme celle des communautés.

Le fait d'orienter rapidement les travailleurs vers d'autres secteurs, sans présenter un plan étoffé pour la forêt, laisse aussi planer un flou stratégique. L'industrie forestière attend toujours une vision de modernisation, d'innovation et de diversification. « Toute aide de Québec ou d'Ottawa sera la bienvenue dans ce dossier », conclut quant à lui Normand Caron.

L'industrie forestière locale

Les tarifs douaniers et la chute marquée du prix du bois sur les marchés internationaux fragilisent les scieries et les usines de transformation, déjà éprouvées par un contexte économique incertain. Dans la MRC de L'Islet, l'industrie forestière demeure un levier économique incontournable, particulièrement dans les municipalités de l'arrière-pays comme Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue et Saint-Just-de-Bretenières. Ces localités, historiquement bâties autour de l'exploitation et de la transformation du bois, abritent plusieurs entreprises majeures du domaine, notamment Matériaux Blanchet, Bois Daaquam (Groupe Lebel) et Maibec. Ensemble, ces acteurs transforment annuellement des centaines de millions de PMP (pieds mesure de planche), soutenant au passage plusieurs centaines d'emplois directs et indirects.

Pour les Fêtes, choisissez

RESTAURANT DE LA **Montagne** 20

NOUS PARTICIPONS À **LA BORDÉE** Gens D'AFFAIRES DE SAINT-PASCAL A SAINT-PASCAL

Buffet Noël

- Sandwichs (œufs, jambon, poulet)
- Choix de 3 salades (macaroni, pommes de terre, riz aux crevettes)
- Fromages et raisins
- Viandes froides
- Crudités et trempettes
- Desserts assortis

18\$ / personne
(Minimum 10 personnes)

Pain au fromage Philadelphia ou Cheese Whiz

Demi (10 à 12 portions) : 39,⁹⁵\$

Complet (15 à 20 portions) : 54,⁹⁵\$

Cipaille (4 à 6 portions) : 32,⁹⁵\$

Tourtière (4 à 6 portions) : 15,⁹⁵\$

Plateaux à la carte
(10 personnes)

Sandwichs assortis 39\$

Pain farcis 39\$

Salade de macaroni 29\$

Salade de pommes de terre 29\$

Salade de chou 29\$

Salade de riz et crevettes 39\$

Fromages et raisins 36\$

Crudités et trempettes 32\$

Viandes froides 32\$

Saucisses bacon 28\$

Œufs farcis 26\$

Desserts assortis 28\$

Certificat cadeau disponible

Semaine du 24 novembre 2025 | leplacoteux.com

07444525

Première rencontre entre Mgr Pierre Goudreault et le pape Léon XIV

Le 15 novembre dernier, Mgr Pierre Goudreault, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et président de la Conférence épiscopale du Canada, a vécu un moment marquant de son ministère, sa toute première rencontre officielle avec le nouveau souverain pontife, le pape Léon XIV. L'audience, tenue dans le Palais apostolique, réunissait également Mgr Richard Smith, archevêque de Vancouver, ainsi que le père Jean Vézina, secrétaire général de la Conférence.

JOSÉ SOUCY

Pour le prélat local, ce tête-à-tête avec le Saint-Père revêtait une dimension à la fois institutionnelle, pastorale et personnelle, tant la figure du nouveau pape lui est familière depuis plusieurs années. «Je dois vous avouer que ça fait drôle d'échanger avec lui en anglais, sans intermédiaire», confie-t-il au *Placoteux* avec un brin d'humour.

L'audience a été marquée par un geste d'une grande portée symbolique. Au cours de la rencontre, le pape Léon XIV a remis à la Conférence épiscopale du Canada un ensemble de soixante-deux objets provenant des collections ethnologiques des Musées du Vatican.

Ces artefacts, soigneusement conservés depuis près d'un siècle, incarnent un pan sensible de l'histoire de la rencontre entre l'Église catholique et les peuples autochtones du Canada. Ce don s'inscrit dans la continuité de la démarche amorcée par le pape François, démarche qui comprend son voyage historique au Canada en 2022, ses rencontres répétées avec les délégations autochtones, et la déclaration marquante du Vatican en 2023,

rejetant explicitement la doctrine de la découverte.

En posant ce geste, le pape Léon XIV a voulu exprimer un signe de dialogue et de fraternité, tout en rappelant la volonté ferme de l'Église de poursuivre un chemin de réconciliation authentique. Le nouveau pontife souhaite ainsi que ce don soit perçu non seulement comme un retour d'objets, mais comme un acte de confiance envers l'Église du Canada, appelée à poursuivre le travail pastoral, culturel et mémoriel entamé auprès des communautés autochtones.

Les objets remis proviennent de diverses nations et communautés. Ils avaient été envoyés à Rome entre 1923 et 1925 par des missionnaires catholiques à l'occasion de l'Exposition missionnaire vaticane de 1925, un événement d'envergure promu par le pape Pie XI lors de l'Année sainte. L'objectif de cette exposition était de témoigner à la fois de la foi chrétienne à travers le monde, et de la richesse des expressions culturelles rencontrées par les missionnaires.

Après l'exposition, ces objets furent



Le pape Léon XIV rencontrant Mgr Pierre Goudreault. Photo tirée de Facebook

intégrés au Musée missionnaire ethnologique du Latran, devenu aujourd'hui le Musée *Anima Mundi* au sein des Musées du Vatican. Leur retour intervient au moment où l'Église célèbre le Jubilé de 2025, placé sous le signe de l'espérance, et alors que l'on souligne le centenaire de cette exposition missionnaire.

La Conférence épiscopale du Canada a pris l'engagement formel d'assurer la conservation, la valorisation et la préservation de ces objets, en collaboration étroite avec la Direction des biens culturels de l'État de la Cité du Vatican. Les évêques canadiens souhaitent que ces artefacts puissent être présentés,

expliqués et redonnés à la mémoire collective en partenariat avec les communautés concernées, dans un esprit de transparence et de respect.

Une rencontre officielle, mais également personnelle

Pour Mgr Pierre Goudreault, cette rencontre avec le pape Léon XIV a également revêtu une importance personnelle. «J'ai connu l'actuel pape alors qu'il était cardinal. Bien qu'il soit désormais le successeur de Saint-Pierre, il est demeuré le même. C'est-à-dire un homme de terrain, humble, proche des gens et accessible. Il a même gardé son humour», conclut-il.

La doctrine de la découverte

La doctrine de la découverte renvoie à des bulles papales du XV^e siècle qui ont été utilisées par les puissances coloniales européennes pour légitimer la prise de possession de territoires habités par des peuples non chrétiens. Longtemps dénoncées par les communautés autochtones, ces bulles ont servi d'appui idéologique à des politiques de domination, d'assimilation et de dépossession.

Le 30 mars 2023, le Vatican a publié une déclaration historique rejetant explicitement cette doctrine. Rome y affirme que ces textes anciens n'ont aucune valeur doctrinale, qu'ils ont été manipulés par les États colonisateurs, et que toute idéologie fondée sur la supériorité d'un peuple sur un autre est incompatible avec la foi catholique. Cette prise de position s'inscrit dans la démarche plus large de réconciliation entreprise par l'Église avec les peuples autochtones.

Nos professionnels

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste

269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-1430
Télex. : 418 492-2832

1174H0624

Maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

418 247-7622

0550H0624

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

0050H0624

iA Groupe financier
Agence Rivière-du-Loup
320 boul. Hôtel-de-ville, bur. 200
Rivière-du-Loup (QC) G5R 5G6
Cabinet de services financiers Indusnet Alliance
Assurance et services financiers inc.

Jean-François Cyr
Conseiller en sécurité financière

Assurances
Épargnes
Placements
Analyse de retraite
Références :
Courtiers hypothécaires
Assurance collective
Gestion de patrimoine

Assurance auto/habitation
Magasinez et comparez !
Téléphonique :
1 (866) 650-4641
Mentionnez le code: J16867
En ligne:

418-943-8628

Tous vos besoins à un seul endroit

017E4625

CENTURY 21
Nord-Sud
JANICE PROULX
COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0098E1725

ÉMONDAGE ABATTAGE d'ARBRES

GESTION DONALD GARON inc.
418 498-2283

PEINTURE de TOITURES
Spécialités : toitures de tôle et bardeaux de cèdre

5280E2825



29 ET 30 NOVEMBRE
9 H 30 À 16 H 30

1^{re}
édition

CATHÉDRALE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE



Marché de Noël



de La Pocatière



IDÉES CADEAUX

ARTICLES DE NOËL
CRÉATIONS D'ARTISTES ET D'ARTISANS
PRODUITS AGROALIMENTAIRES
DE PRODUCTEURS ET
DE TRANSFORMATEURS LOCAUX



LOTÉRIE ANNUELLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

1 billet : 2\$
3 billets : 5\$
6 billets : 10\$
15 prix à gagner
(Valeur de 200 000\$)

NOËL DE LA Fondation André-Côté

Produits en pot :
Soupes, Chocolat chaud,
Bonbons, Gâteau aux fruits
Cartes de Noël, Savon
et autres



Apportez vos sacs, pensons vert!



Paiement en argent comptant

ENTRÉE
GRATUITE



TIRAGES DU 24 AU 28 NOVEMBRE

sur la page Facebook du Marché de Noël de La Pocatière

ORGANISÉ PAR :

MERCI À NOS PARTENAIRES



AU PROFIT DE :



Saint-Pamphile réagit au livre de Normand Lachance

Saint-Pamphile a publié un communiqué pour informer la population de la mise en circulation récente du livre *Saint-Pamphile inc. : quand la corruption devient pandémie*. Cet ouvrage contient des allégations de collusion et de corruption à l'égard de la Ville et de plusieurs individus.

La Ville affirme avoir informé l'auteur de ce livre que « s'il détenait des doutes ou des préoccupations quant à l'administration de la Municipalité, la manière adéquate de procéder était de déposer une plainte officielle auprès de la Commission municipale du Québec. » La Ville s'engageait en retour à collaborer pleinement à tout processus d'inspection ou de vérification entrepris par cet organisme.

La Ville réaffirme que la transparence et l'honnêteté demeurent au cœur de ses valeurs, assurant la population qu'elle met tout en œuvre pour assurer le maintien d'une gouvernance saine.

La Ville de Saint-Pamphile n'a accordé aucune entrevue suite à la publication du communiqué.

Source : Ville de Saint-Pamphile



Photo : Archives Le Placoteux

Médiathèque L'Héritage de L'Islet Sud
11, rue de l'Église, Sainte-Perpétue

CONCERT DE

Noël

Dimanche 7 décembre - 14h00

P
POLARIS QUARTET

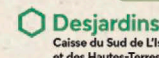


www.mediathèqueheritage.com
info@mediathèqueheritage.com
418 359 3689

En première partie : Groupe vocal
La Rencontre sous la direction de
Sophie Laflamme

PRÉVENTE

MEMBRE : 20\$
RÉGULIER : 25\$
ÉTUDIANT : 20\$
ENFANT : GRATUIT
12 ANS ET MOINS



Avec la participation financière de :
Québec

La salle André-Gagnon totalement métamorphosée

Le Placoteux a eu droit à une visite privée d'un chantier peu banal, celui de la transformation de la salle de spectacle André-Gagnon de La Pocatière. Le lieu sera méconnaissable, plus convivial, et mis aux normes les plus modernes. Tout a été pensé pour faire vivre une expérience optimale aux spectateurs.

MARC LAROUCHE

« Il n'y a pas un pouce qui n'a pas été refait », résume d'entrée de jeu Jean Desjardins, président de la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon. De fait, dès l'arrivée, le changement saute aux yeux. La future entrée extérieure, entièrement vitrée, donnera accès à un hall autonome et lumineux. « Avant, on entrait par l'entrée des étudiants. Ce n'était pas convivial du tout. Là, on aura un espace pour socialiser, avec bar et billetterie. Les gens vont pouvoir arriver une heure avant, jaser, rester après », explique M. Desjardins. Ce nouvel espace sera aussi polyvalent, et pourra servir pour des lancements, assemblées ou petites réceptions, tout pourra s'y tenir.

Puis, on accède à l'étage inférieur par un nouvel escalier. Un ascenseur est aussi accessible pour les personnes à mobilité réduite. Nous voilà dans l'espace du foyer adjacent à la salle, autre endroit pour échanger autour du piano de concert original ayant appartenu à André Gagnon (voir autre texte).

En entrant dans la salle, même dans l'état actuel encore très brut, on devine déjà le résultat final. L'espace a été entièrement reconfiguré. « On voulait que les gens se sentent dans une salle de spectacle, pas dans un amphithéâtre de cégep. On voulait une expérience, pas juste un endroit pour s'asseoir, voir un artiste et repartir », affirme le président.

Des interventions majeures ont été réalisées partout, notamment aux têtes de poutres, autrefois en plâtre, qui s'étaient désagrégées. « On les a toutes refaites à l'identique, mais en bois. Ça va durer des années », dit M. Desjardins. De même, de surprise en surprise — et sans jeu de mots —, le plafond de plâtre, retenu par de simples broches, leur est tombé sur

la tête. Résultat : un plafond entièrement neuf, pensé pour la sécurité, la durabilité et aussi la sonorisation, tout comme les murs de côté.

Meilleure vue

La pente de la salle a été accentuée pour offrir une vue dégagée sur la scène. La console sonore, qui bloquait la vision d'une partie du public, ne sera plus un obstacle. « Les gens seront vraiment dans une vraie salle de spectacle, digne de ce nom », assure M. Desjardins.

Le nombre de sièges a été réduit, passant d'environ 600 à 500, mais pour de bonnes raisons. « Avant, on était comme des sardines. Là, les fauteuils vont être plus grands, plus confortables, et il y aura beaucoup plus d'espace », dit l'ingénieur de formation. La mise aux normes touche toutes les sphères : électricité, plomberie, structure, sécurité incendie, portes coupe-feu, accessibilité universelle. Dix espaces dédiés aux personnes à mobilité réduite seront aménagés.

Travailler dans un bâtiment centenaire amène son lot d'imprévu. « Quand on défait un mur, ce qu'on pense trouver en arrière n'est jamais ce qu'il y a réellement. Il faut modifier la conception », raconte le président. L'amiante, présente à plusieurs endroits où on ne l'attendait pas, a aussi compliqué l'échéancier. Malgré tout, le budget reste intact à 8,2 millions \$. « Il n'y a pas eu d'augmentation. » La livraison est prévue autour du 15 février. On pense à un retour des spectacles dans la salle André-Gagnon au printemps.

Appropriation citoyenne

Pour Jean Desjardins, au-delà du chantier, l'enjeu principal de cette salle est l'appropriation citoyenne. « Il faut que les gens y croient et la fréquentent. C'est à eux. Ce n'est pas la salle du Cégep. C'est

la salle de la population. Si on veut des choses, nourrissons-les. Sinon, on ne les aura plus », insiste M. Desjardins, ajoutant espérer que l'achalandage sera meilleur.

« C'était relativement bon pour l'offre. Mais nous devons prendre plus de risque pour présenter des spectacles un peu plus connus et populaires, et qui attirent. Ceci pour enlever de la mentalité des gens qu'on est une salle de spectacle secondaire, une salle de collège ou l'on présente des spectacles de seconde classe. J'ai vu des spectacles extraordinaires ici,

mais les artistes étaient moins connus. Ça vaut la peine, mais ça attire moins », dit-il ajoutant que les salles comme celle de La Pocatière permettent une expérience différente.

« L'artiste peut être assis sur un coin de la scène, à 25 ou 50 pieds, et jaser avec le public. C'est déjà quelque chose de différent. Vous savez, les grands spectacles coûtent cher. Mais avec une nouvelle salle, si les gens se l'approprient, on pourra leur montrer qu'on est capable de rivaliser avec les plus grandes. »



Le hall d'entrée a entièrement été repensé.



Un vaste foyer permettra de socialiser.

Réservez maintenant pour les **FORFAITS FAMILLE** durant les Fêtes

NOUS PARTICIPONS À
LA BORDÉE Gens
À SAINT-PASCAL D'AFFAIRES
DE SAINT-PASCAL

À GAGNER 2 forfaits **QUILLES**

valeur de **104\$** (52\$ chacun)

- 3 à 6 personnes par allée
- 1 h 30 de jeu
- Location de souliers incluse



**OUVERT
TOUS LES JOURS
DURANT LES FÊTES**

418 492-2146

327, av. de l'Amitié
Saint-Pascal



salon@quillesstpascal.ca
www.quillesstpascal.ca



07244525

Découvrir André Gagnon

Dans le futur foyer de la salle André-Gagnon, tout juste à l'entrée de la salle de spectacle, le public découvrira un trésor culturel : le piano de concert Baldwin d'André Gagnon, pianiste, compositeur, chef d'orchestre et arrangeur de renommée internationale né en 1936 à Saint-Pacôme. Cette acquisition permettra de personnaliser encore plus l'endroit qui porte son nom.

MARC LAROUCHE

«Il n'y avait rien ici qui rappelait André Gagnon, sauf le nom. Là, on aura quelque chose de tangible», affirme le président de la Corporation, Jean Desjardins. La salle, qui appartient au Cégep de

La Pocatière et est gérée par la Corporation, a été ainsi baptisée en 1982.

Le piano sera installé en permanence dans le foyer, où il pourra être joué à l'occasion. Autour, la Corporation aménagera

des espaces d'exposition pour mettre en valeur une vaste collection d'artefacts ayant appartenu au compositeur et pianiste. «On a une grande pièce remplie d'objets d'André Gagnon. On a assez de matériel pour créer des expositions à répétition», indique M. Desjardins.

Ces éléments ne seront pas simplement décoratifs. Ils permettront de transmettre l'œuvre du musicien aux prochaines générations. «Ça perpétue son nom, son œuvre. Les gens vont venir

ici et découvrir qui il était», dit-il. La présence du piano est aussi liée au soutien de la Caisse Desjardins, principal bailleur de fonds. «Une de leurs exigences était que la salle garde le nom d'André Gagnon pour les dix prochaines années.

C'est tout en leur honneur, puisque ça ancre encore davantage l'identité culturelle du lieu», conclut le président.

Le succès disco Wow d'André Gagnon revisité

Dans les années 70, le phénomène de la musique disco battait son plein. Sur les planchers de danse du monde entier, en 1975, une pièce instrumentale a fait son apparition et rivalisait avec les succès de Donna Summer, Michael Jackson, Madonna. Cette pièce s'intitulait *Wow*, et avait été composée par André Gagnon. Pour souligner les 50 ans de l'œuvre, le pianiste Simon Boisseau en a présenté une reprise.

MARC LAROUCHE

De son propre aveu, Simon Boisseau aurait pu reprendre n'importe quelle composition de *Neiges*, le classique album duquel *Wow* est issu, mais celle-ci porte une signification particulière pour lui : «C'est une pièce qui a joué partout dans le monde, qui a été hyper populaire au Japon. Je trouvais ça fort et inspirant

qu'un pianiste classique québécois ait du succès dans les discothèques là-bas, que la musique n'ait pas de frontières», dit-il.

Cet hommage, il le fait pour célébrer les cinq décennies de la pièce originale, et également pour remercier André Gagnon d'avoir ouvert la voie, d'avoir eu l'audace d'endisquer la musique qu'il voulait faire,

peu importe le style, le genre ou l'intention. C'est aussi pour lui l'occasion de démontrer qu'à l'instar de son idole, il possède un vaste champ d'intérêts et de compétences, et ne se limite pas seulement au doux piano solo.

Troquant la riche orchestration d'origine pour une boîte à rythmes et des synthétiseurs, il a façonné une variante electro un peu plus lo-fi, aux arrangements témérairement pop. En résulte un morceau somptueux et poignant tout en étant dansant et libérateur, dont la production contemporaine s'affiche comme une révérence aux innovations passées.

Simon Boisseau y assure piano et synthétiseurs, appuyé par son réalisateur Pierre-Olivier Rioux aux cordes et aux synthétiseurs, ainsi qu'à la prise de son, aux arrangements et au mixage.

Sa réinterprétation de *Wow* est couplée d'un vidéoclip s'inspirant de celui qui accompagnait l'originale à l'époque, mettant en scène, entre autres, la comédienne Pascale Desrochers qui a personnellement connu André Gagnon, y faisant un brillant clin d'œil. Il est possible d'écouter *Wow* sur les plateformes musicales.

CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL 2025

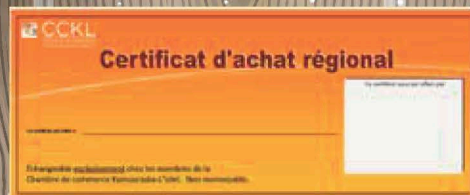
DU 17 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2025

ACHETEZ ICI ! DONNEZ ICI !



CCKL

Chambre de commerce
KAMOURASKA-L'ISLET



CCKL

Chambre de commerce
KAMOURASKA-L'ISLET

GRÂCE AUX CERTIFICATS DE LA CCKL !

ILS ONT PERMIS DE GARDER PRÈS DE 700 000 \$ DANS NOTRE RÉGION
JUSQU'À MAINTENANT ET SONT ACCEPTÉS DANS PLUS
DE 300 COMMERCE ET ORGANISMES MEMBRES DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE KAMOURASKA-L'ISLET.

POUR EN ACHETER DÈS MAINTENANT
WWW.CCKL.ORG

À SAINT-PASCAL
LA BORDÉE  **Gens D'AFFAIRES DE SAINT-PASCAL**

**UN TOTAL DE
 2429\$
 EN PRIX
 DONT 1000\$
 DES GENS D'AFFAIRES
 DE SAINT-PASCAL**

Jusqu'au 5 décembre,
 rendez-vous chez chacun
 des marchands participants.
 Remplissez et déposez
 les coupons remis
 lors de vos achats.

Le vendredi 5 décembre,
 chacun des marchands
 participants effectuera
 le tirage de son prix.

Les coupons seront ensuite
 récupérés et le grand tirage
 aura lieu le lundi 8 décembre;
 pour un total de 1000 \$
 en cartes-cadeaux,
 partagé entre 3 gagnants.

ET ENCORE PLUS DE PRIX


 ECHANGE MARCHANDISE
 Direction: **+ 5 PRIX DE 100\$**
 TIRAGE DE CES 5 PRIX
 SUPPLÉMENTAIRES PARMI TOUS
 LES ABONNÉS À L'INFOLETTRE
 À dépenser chez vos marchands
 membres Gens d'affaires
 de Saint-Pascal

**ABONNEZ-VOUS
 À L'INFOLETTRE**




 Caisse Centre-Est-
 du-Kamouraska
 418 492-4011
10 certificats-cadeaux
 de **50\$** chac.
 chez 

418 492-2347

 camilledumais.com
 2 cartes-cadeaux
 d'une valeur
 de **50\$** chac.



 PIÈCES D'AUTOS Saint-Pascal
 418 492-2704
Bon d'achat
 d'une valeur de **75\$**


 carrosserie
 SEBASTIEN MASSE
 418 308-1001
 KAMOURASKA
 418 308-1001
100\$ en
 esthétique automobile


 LE COMPTOIR GOURMAND
 Café - Pâtisserie - Lunch
 418 308-1015
**Panier de
 desserts de Noël**
 d'une valeur de **50\$**


 Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
 555, rue Taché, Saint-Pascal
 (418) 492-1234
 Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin!
 2 cartes-cadeaux
 d'une valeur de **50\$** chac.


 Depuis 1950
MORNEAU
 www.jeanmorneau.com
 418 492-3632
Certificat-cadeau
 d'une valeur de **50\$**


 LA SALOPETTE
 ET L'AVENTURIER
 418 492-2702
 2 certificats-cadeaux
 d'une valeur de **50\$** chac.

418 492-2096

 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
 BOUTIQUE CADEAU
Certificat-cadeau
 d'une valeur de **50\$**

418 492-1034

 Saint-Pascal
Carte-cadeau
 d'une valeur
 de **100\$**



 RESTAURANT
Montagne
 418 492-3135
Certificat-cadeau
 d'une valeur de **50\$**

LE SAINT-PASCAL

 418 492-5535
 2 certificats-cadeaux
 d'une valeur de **25\$** chac.

418 492-2146

**2 forfaits
 QUILLES**
 valeur de **104\$**
 (52\$ chacun)
 - 3 à 6 personnes par allée
 - 1 h 30 de jeu
 - Location de souliers incluse

Faits saillants du conseil de la MRC de L'Islet

La séance du conseil de la MRC de L'Islet du mois d'octobre dernier a été marquée par plusieurs décisions touchant l'aménagement du territoire, l'entretien d'infrastructures régionales, et la situation préoccupante dans le secteur forestier.

JOSÉ SOUCY

En premier lieu, il y aura des travaux forestiers à Sainte-Perpétue et à Tourville, deux projets totalisant près de 38 000 \$ ayant été approuvés dans le cadre du Programme d'aménagement durable des

forêts (PADF). Ces interventions visent à améliorer la résilience et la sécurité des chemins forestiers.

À Sainte-Perpétue, les travaux portent sur le chemin du Lac-Clair, où seront réalisés le rechargement de la chaussée, le nettoyage et le remplacement de pontceaux, ainsi que le reprofilage des fossés. À Tourville, les travaux ciblent le chemin du Lac-Therrien, incluant le rechargement, le nettoyage, le prolongement de sorties d'eau, et du déboisement sélectif pour assurer la durabilité de l'infrastructure. Ces travaux appuient la qualité des accès forestiers, essentiels autant pour l'exploitation que pour la sécurité publique et les usages récréatifs.

Parc linéaire Monk

Le conseil a approuvé la prolongation d'un an de l'entente d'entretien et d'utilisation du Parc linéaire Monk, un corridor récréotouristique majeur reliant plusieurs MRC. Cette prolongation, valide jusqu'en octobre 2026, est le fruit d'une collaboration avec les MRC de Bellechasse, de Montmagny, de Kamouraska et de

Témiscouata, ainsi qu'avec les fédérations de motoneige et de quad du Québec. Ce délai supplémentaire permettra de mener à terme la renégociation d'une nouvelle entente plus adaptée aux besoins actuels de gestion, de financement et d'entretien de cette infrastructure fréquentée par des milliers d'usagers chaque année.

Inquiétudes

pour le bois de sciage

Dans un contexte où le secteur

forestier traverse de fortes turbulences, le conseil a exprimé ses préoccupations quant aux répercussions possibles liées à la mise en marché du bois de sciage provenant de la forêt privée. La MRC de L'Islet souhaite interpellier le gouvernement du Québec afin de mieux comprendre l'impact des mesures actuelles sur la production, la transformation et la stabilité économique des entreprises forestières du territoire.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
Québec (418) 524-0320
Montréal (514) 939-0202
www.portage.ca



Photo : Archives Le Placoteux

CINÉ-MOISSON

DIMANCHE 30 NOVEMBRE À 10H00

VENEZ VISIONNER **GRATUITEMENT** L'UN DE CES DEUX FILMS EN ÉCHANGE DE DENRÉES NON PÉRISSABLES À REMETTRE À

Moisson Kamouraska

Moisson Kamouraska

DAFFY & PORKY SAUVENT LE MONDE

LE CYCLONE DE NOËL

LES PORTES OUVRONT À 9H15

Une soirée mexicaine haute en couleur au profit de deux organismes de la région

La Marina Resto-Bar a tenu récemment une soirée thématique Tequila-Mezcal au profit de deux organismes locaux : Apprendre autrement, qui offre un appui pédagogique aux élèves en difficulté, et La Soupe au bouton, un organisme de démarrage alimentaire bien connu de la région.

Lors de cette soirée aux saveurs du Mexique, les 44 invités ont dégusté cinq bouchées soigneusement préparées, et découvert cinq alcools mexicains dans une ambiance festive et conviviale.

Grâce à la vente aux enchères organisée au cours de la soirée, un montant total de 9000 \$ a été amassé — dont 4100 \$ ont été remis à Apprendre autrement, et 4900 \$ à La Soupe au bouton.

PROJET 24H

Un séjour formateur pour les étudiants en Techniques d'éducation spécialisée

Cet automne, les étudiants de première année du programme de Techniques d'éducation spécialisée ont participé au projet 24h, une activité pédagogique leur permettant de vivre une expérience concrète d'intervention et d'animation en groupe.

Sous la supervision des enseignantes Andrée Lebel et Marie-Pierre Dubreuil, avec la collaboration d'Alexandra Pineault, technicienne en travaux pratiques, les étudiants ont pris part à la troisième édition de ce projet, qui s'est déroulée les 25 et 26 septembre au Camp Canawish. Chaque équipe, composée de six à huit étudiants, avait la responsabilité de planifier et d'animer diverses activités favorisant la cohésion et le développement des compétences relationnelles.

Une immersion au cœur de la profession

Durant ces 24 heures intensives, les étudiants ont eu l'occasion de s'immerger pleinement dans le monde de l'éducation spécialisée. Les activités planifiées leur ont permis de mettre en pratique leurs apprentissages tout en développant un solide esprit d'équipe. Ce séjour a également favorisé la création de liens significatifs entre les participants, dans un contexte d'entraide et de collaboration.

Moment fort du séjour : la visite des élèves de sixième année de l'école primaire Sacré-Cœur de La Pocatière, accompagnés de leurs enseignants Carole Lemaire-Martin et Yvan Lévesque. Les étudiants du cégep ont ainsi fait connaissance avec les jeunes avec lesquels ils collaboreront tout au long de la session dans le cadre d'un projet commun. L'arrivée des élèves, accueillie avec enthousiasme, a marqué une étape importante dans cette expérience d'apprentissage.

Au-delà des apprentissages professionnels de ce séjour au Camp Canawish, les étudiants de première année garderont le souvenir de moments de partage, de dépassement et de complicité. Le Cégep de La Pocatière souligne l'importance de telles initiatives pédagogiques, qui favorisent la mise en action des compétences et la découverte du métier dans un cadre humain et stimulant.

Source : Cégep de La Pocatière

Ces dons permettront à Apprendre autrement d'offrir davantage de services d'accompagnement aux élèves en difficulté, tandis que La Soupe au bouton pourra bonifier la distribution de paniers alimentaires aux familles dans le besoin.

« Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe de La Marina

Resto-Bar pour sa générosité, son accueil et son engagement envers la communauté. Un immense merci également aux 44 participants et donateurs dont la contribution a rendu cette soirée mémorable et porteuse d'espoir », ont souligné les deux organismes bénéficiaires par voie de communiqué. (É.V.)

SCÈNES DE CRIMES

une CHRONIQUE de

Norbert Spehner

MURTRE DANS LE DEEP SOUTH AMÉRICAIN

L'action de *Nulle part où revenir*, premier polar de Henry Wise, se passe dans une petite ville de la Virginie, non loin de Richmond, la capitale de l'État. Après dix années passées à Richmond, Will Seems revient dans son bled natal, où il retrouve un paysage désolé, entre marais et maisons abandonnées, une terre du Sud hantée par l'histoire des riches plantations de tabac et de l'esclavage, un lieu que le progrès semble avoir oublié, toujours traumatisé par le souvenir amer d'une guerre perdue, et où cohabitent tant bien que mal *white trash* (la racaille blanche) et descendants d'esclaves.

Will est embauché comme adjoint du shérif. C'est un être tourmenté, aux prises avec les blessures du passé, et animé par un féroce désir de vengeance. Mais il n'aura guère le temps de s'apitoyer sur son sort, car rapidement, il va être confronté aux fantômes de son passé lorsque Tom, l'un de ses amis d'enfance, est assassiné. Même si tout le monde le croit innocent (même le shérif), Zeke Hathorn, un vieil homme de race noire est le principal suspect, car certains indices matériels probants l'incriminent. Malgré les protestations de Will, de la famille de Zeke et de plusieurs habitants, il est mis aux arrêts et présenté à un juge.

Criant à l'injustice et à la discrimination, la communauté noire de la région engage une détective privée (afro-américaine, elle aussi) pour tenter de l'innocenter. Malgré les objections de ce dernier, elle va faire équipe avec Will, et leur enquête va les mener dans le Snakefoot, un territoire marécageux où vivent les exclus, les dépossédés et les descendants d'esclaves. Pendant que l'enquête progresse,



Will s'occupe de son ami Sam, le fils de Zeke, un jeune délinquant drogué recherché par la police qu'il cache et protège en toute illégalité. Quel est le lien avec son retour au pays et ce terrible sentiment de culpabilité qui le ronge, jour après jour ?

À la fois polar d'enquête et récit psychologique, ce polar « littéraire » très dense flirte parfois avec un certain lyrisme, et met en scène des personnages empêtrés dans leur passé, victimes d'un racisme toujours profondément ancré dans le pays.

Henry Wise, NULLE PART OÙ REVENIR, Paris, Sonatine, 2025, 544 pages

NOUS PARTICIPONS À
LA BORDÉE
A SAINT-PASCAL

Gens d'Affaires de Saint-Pascal

AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

CARROSSERIE

• CARROSSERIE •
MÉCANIQUE GÉNÉRALE •
ESTHÉTIQUE •

- * Peinture
- * Redressement de châssis en technique mesure 3D
- * Réparation de carrosserie en aluminium (soudage et rivetage)
- * Réparation de structure en acier ultra léger avec soudage par points de résistance
- * Alignement des roues

- * Traitement antirouille
- * Recalibration des systèmes d'aide à la conduite (ADASS) avec équipement spécialisé
- * Réparation et remplacement de pare-brise
- * Réclamation d'assurances
- * Estimateur sur place
- * Véhicules de courtoisie

Carrossier expert
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, *propriétaire*
216, rue Rochette, Saint-Pascal

info@kamouraska.carrxpert.com
418 308-1001

La région se distingue au Gala des bourses de la Fondation Audrey-Lehoux

La relève agricole de la Côte-du-Sud a brillé lors du 25^e Gala de la Fondation Audrey-Lehoux, tenu le 1^{er} novembre dernier à Saint-Bernard, en Chaudière-Appalaches. Parmi les 52 jeunes diplômés récompensés cette année, trois ont des liens avec la région. Il s'agit d'Antoine Gamache, d'Audrey Labbé ainsi que de Bernard Lessard.

JOSÉ SOUCY

Originaire de Saint-Jean-Port-Joli, Antoine Gamache s'est vu remettre la bourse « Les Producteurs et productrices acéricoles de Chaudière-Appalaches », soulignant son parcours exemplaire dans le domaine de l'acériculture. Diplômé en

production acéricole au Centre de formation agricole de Saint-Anselme, il a su se distinguer par sa persévérance, sa passion pour la forêt sucrière, et sa volonté de contribuer activement à la relève dans ce secteur clé du patrimoine rural. Cette distinction vient reconnaître le sérieux et la détermination d'un jeune homme bien engagé dans la vitalité de son milieu.

De son côté, Audrey Labbé, diplômée de l'ITAQ de La Pocatière, a remporté la bourse Grand Mérite – Desjardins attribuée à une étudiante s'étant distinguée par ses résultats scolaires exceptionnels et son implication dans le milieu agricole. Par son engagement constant et son professionnalisme, elle incarne la nouvelle génération d'agronomes et de gestionnaires prêts à relever les défis du secteur agroalimentaire québécois.

La bourse « Implication – Expo du Bassin de la Chaudière » a quant à elle été remise à Bernard Lessard de Saint-Anselme, ayant complété un diplôme en gestion d'entreprise agricole à l'ITAQ de La Pocatière, suivi d'un DEP en mécanique agricole. Durant son parcours scolaire, il s'est démarqué par ses implications dans de nombreux comités à l'école, mais également dans son milieu.

Cette 25^e édition du Gala de la Fondation Audrey-Lehoux, tenue devant quelque 350 convives, visait à souligner la détermination et le dynamisme de la relève agricole de Chaudière-Appalaches. Depuis sa création, la Fondation remet chaque année des bourses totalisant plus de 20 000 \$ afin de mettre en valeur les jeunes diplômés passionnés par l'agriculture.

La MRC de L'Islet prendra en charge les bacs bleus

À compter du 1^{er} janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2027, la MRC de L'Islet assumera la responsabilité de réparer et de remplacer les bacs bleus de récupération pour l'ensemble de ses municipalités.

JOSÉ SOUCY

Cette décision qui a été adoptée à l'unanimité par les 14 municipalités du territoire vise à simplifier les démarches pour les citoyens, et à assurer une gestion uniforme et efficace de l'entretien des bacs.

Les citoyens pourront faire une demande de réparation ou de remplacement de leur bac dès le 1^{er} janvier 2026, par téléphone au 418 598-3076, poste 264, ou en ligne via le site internet de la MRC de L'Islet, dans la section

Environnement.

La MRC encourage ainsi la population à favoriser l'utilisation de son service en cas de bris ou d'usure d'un bac bleu, dans le but d'assurer une gestion responsable et durable des matières recyclables sur son territoire.

Pour plus d'information, veuillez contacter Martine Létourneau, agente en environnement au m.letourneau@mrclislet.com, ou par téléphone au 418 598-3076, poste 264.



Les récipiendaires. Photo : UPA Chaudière-Appalaches



le Marché des Saveurs

DU BAS-SAINT-LAURENT

1 300 PRODUITS D'ICI À DÉCOUVRIR!

ENTRÉE GRATUITE

DU 4 AU 7 DÉCEMBRE 2025

AU CARREFOUR RIMOUSKI
419 boulevard Jessop

HEURES D'OUVERTURE

JEUDI 4 décembre	12 h à 21 h
VENDREDI 5 décembre	12 h à 21 h
SAMEDI 6 décembre	9 h à 17 h
DIMANCHE 7 décembre	10 h à 17 h

CETTE ACTIVITÉ EST RÉALISÉE GRÂCE À L'ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT.

DES PRIX SANS STRESS!



TOYO TIRES®

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE 2025

OBTENEZ 100 \$

EN CARTE VISA PRÉPAYÉE
à l'achat de 4 pneus
OBSERVE GSI-6 de TOYO TIRES®

Pas de stress, il y a



point-s.ca/pneusfm

PNEUS FM inc.

595, BOULEVARD HÉBERT, SAINT-PASCAL
418.492.6035 1.800.463.1375
MÉCANIQUE 418.492.2907

*Offre valide à l'achat de 4 pneus neufs sélectionnés, du 13 septembre au 20 décembre 2025. Détails en magasin.

CAHIER DÉTACHABLE À CONSERVER

ZONE circulaires

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

Le **Placoteux**

Publiez et distribuez vos circulaires au meilleur prix!

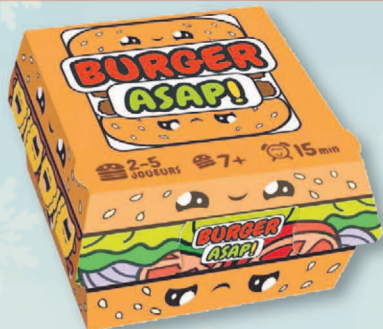
19 601 EXEMPLAIRES

Pour plus d'information : Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com

Suggestions et Coups de cœur

Pour jouer en famille

Pour jouer entre amis



BURGER ASAP!

7 ans et + / 16,99\$

Dans BURGER ASAP, chaque joueur dispose de son propre ensemble de cartes d'ingrédients pour faire des hamburgers ! Les joueurs se précipitent pour organiser leurs cartes d'ingrédients de la bonne manière pour recréer le burger demandé. Une façon très amusante d'exercer votre vitesse et votre mémoire !



HOCKEY SUPERSTAR

8 ans et + / 39,99\$

C'est le moment de passer de gérant d'estrade à entraîneur-chef et de tenter votre chance pour construire LA meilleure équipe de hockey. Place au repêchage! Est-ce que la chance sera de votre côté?



ÉNIGMES

12 ans et + / 34,99\$

En équipe, décryptez les métaphores, donnez un sens aux paraboles et utilisez votre sens créatif pour résoudre les énigmes. Un jeu parfait pour ceux qui aiment se creuser les méninges sans se casser la tête. La première équipe à résoudre cinq (5) énigmes gagne la partie!



HITSTER BINGO!

16 ans et + / 39,99\$

HITSTER BINGO reprend le même principe de HITSTER avec plus d'émotions et de suspense! Tout le monde joue en même temps à chaque tour. L'extrait est écouté et chacun inscrit sa réponse sur sa grille en fonction de la couleur de la case. Si la réponse est bonne, cochez la case de la couleur correspondante sur sa grille. Remplissez une ligne (comme au Bingo!) et gagnez la partie!



PAS VU PAS PRIS

8 ans et + / 44,99\$

Incarnez de petits fantômes espiègles et tentez de vous sauver d'un hôtel... sans être vus par les humains qui vous lorgnent par le trou de la serrure !



TIME TROUBLE

9 ans et + / 39,99\$

Dans ce jeu familial coopératif, vous faites voyager 4 personnages à travers différents niveaux en superposant des cartes transparentes. Votre objectif est d'attraper les peluches qui perturbent la chronologie.



LE KING DES JOE CONNAISSANT

16 ans et + / 59,99\$

VERSION JUNIOR AUSSI DISPONIBLE!

Avec ses 3500 questions, LE KING DES JOE CONNAISSANT est le jeu-questionnaire qui manque à ta collection. Seras-tu le King du passé, le King des sports, le King du monde ou le King de la Schnoute? Le premier joueur qui conquiert 3 royaumes parmi les cinq choisis, en donnant le plus de bonnes réponses consécutives, est couronné KING des Joe Connaissant.



POSTCARD

10 ans et + / 49,99\$

Conçu pour 1 à 4 joueurs, POSTCARDS est un jeu pour tous qui vous emmène dans un voyage à travers la France. L'objectif du jeu est simple : parcourir les 13 régions différentes de France, visiter autant de lieux emblématiques que possible et partager vos voyages en envoyant des cartes postales à la maison.



LE ROI C'EST MOI!

10 ans et + / 49,99\$

Un jeu génial en duel, et pouvant se jouer jusqu'à 4 joueurs avec un décor original en 3D qui apporte une dose de plaisir supplémentaire. En plus, c'est un jeu familial avec une réelle profondeur stratégique.

Et beaucoup d'autres choix...



CARREFOUR LA POCATIÈRE

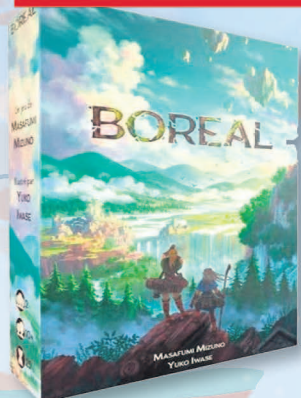
20% de rabais

sur un (1) livre ou un (1) jeu de votre choix, à prix régulier. Un (1) coupon par achat, ne peut être jumelé à aucune autre offre, promotion ou rabais.

Valable jusqu'au 31 décembre 2025 en magasin seulement.

de vos libraires

Pour deux joueurs



BOREAL
10 ans et + / 26,99\$

Immergez-vous dans un univers où la Nature a réclaté ce qui lui revenait de droit. À travers la construction méthodique d'une pyramide de cartes, chacun représentant un lieu à découvrir, vous tracerez votre chemin et sculpterez votre destinée au fil de cette expérience palpitante.



TAPAS
8 ans et + / 39,99\$

TAPAS est un jeu abstrait qui capture l'essence de la culture espagnole des tapas dans une bataille stratégique entre deux joueurs. Le jeu se déroule sur un plateau vibrant orné de tuiles épaisses et colorées représentant deux plats de tapas différents, les piquants Jalapeños et les croustillantes Croquetas.



MR JACK
9 ans et + / 34,99\$

MR JACK est un jeu asymétrique pour deux joueurs. La nuit recouvre les sombres ruelles de son manteau ténébreux et seules certaines zones sont éclairées par la lumière des becs de gaz. Huit enquêteurs se sont réunis pour traquer Mr Jack, toujours introuvable. Mr Jack est très malin, il se dissimule sous l'identité de l'un d'entre eux...



KELP
10 ans et + / 44,99\$

Une bataille d'esprit en tête-à-tête entre une pieuvre et un requin. KELP est un jeu asymétrique à deux joueurs qui offre aux joueurs une occasion unique de plonger dans le monde naturel des requins pyjama et des pieuvres communes, dans une forêt de varech d'Afrique du Sud.

Loisirs créatifs

Grand choix de maquettes, serre-livres, boîtes à musique et autres, à assembler. Modèles des Fêtes et réguliers.

Prix variés, à partir de 19,99\$



On adore!



en librairie.



Librairie
L'Option

Carrefour La Pocatière
625, 1^{re} Rue, local 700
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-4774
info@librairieoption.com
loption.leslibraires.ca



BMR

POUR LES VRAIS

↘ CIRCULAIRE ↘

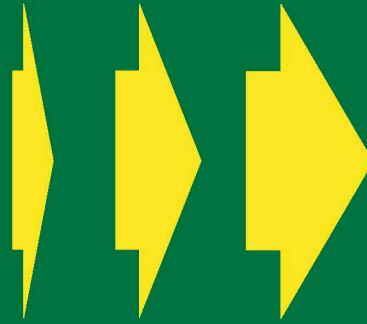
↘ CIRCULAIRE ↘

↘ CIRCULAIRE ↘

↘ CIRCULAIRE ↘

MAINTENANT !

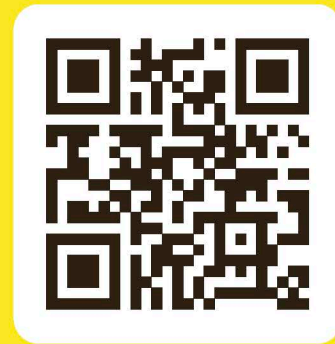
TROUVEZ NOTRE
CIRCULAIRE
EN LIGNE ICI



ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR :



ABONNEZ-VOUS
ÉGALEMENT À
L'INFOLETTRE BMR



28 novembre
2025

Vendredi

FOU

À VOUS LES ÉCONOMIES!

Vendredi FOU

LES ARTS DE LA SCÈNE

Du 28 novembre au 1^{er} décembre

418 241-5799
adls.ca

WEEKEND

FOU

10%

Matt Lang c

20%

Michel Barrette H

Jean-François Mercier H
Rock Story c
Émile Proulx-Coutier c
Garou c

30%

Mentana c
Rafaëlle Roy c
Henri Godon J
David Pineau c
Emilie Claire Barlow M
Couple ouvert H
Maxim Martin H
Marie-Annick Lépine c
Anthony Kavanagh H
Ariane Roy c
Wooden Shapes M

40%

Mike Beaudoin H

Bigico D
Le crime de l'Orient Express T
Pelch c
Tire le coyote c
Margie Gillis D
Marina Orsini c
Angel Forrest M
Matiu c
Fred Dionne c

50%

Le prénom T

BILLETTERIE

29, rue St-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1J6

418 241-5799
adls.ca EN LIGNE EN TOUT TEMPS

POINTS DE VENTE

- Pharmacie Jean Coutu
Montmagny
- Centre socioculturel Gérard-Ouellet
Saint-Jean-Port-Joli
- Dépanneur Voisin Saint-Pamphile
Saint-Pamphile

- D Danse
- C Chanson
- M Musique
- H Humour
- T Théâtre
- J Jeunesse

Partenaire saison
COOP
MONTMAGNY
Tradition CAP-SAINT-IGNACE

Pour toutes les promotions : quantité limitée de billets à rabais par spectacle.
Frais de transaction et politique d'achat applicables sur tous les achats. Promotion non monnayable, non échangeable, non remboursable. Rabais exclusifs et non cumulatifs. Aucun ajustement sur achats antérieurs. ADLS.CA



À vos agendas : le Vendredi fou arrive à grands pas!

Le 28 novembre 2025 est la date du très attendu Vendredi fou, aussi appelé *Black Friday*. Cet événement commercial incontournable marque le coup d'envoi du magasinage des Fêtes avec une avalanche de promotions alléchantes sur une foule d'articles!

Et pour de plus en plus de commerces et de détaillants, les soldes du Vendredi fou s'étirent sur toute une fin de semaine — parfois même une semaine! —, pour le plus grand bonheur des chasseurs et chasseuses d'aubaines. C'est l'occasion idéale de dénicher des produits en tous genres (vêtements, appareils électroniques, meubles, etc.) à prix réduit, que ce soit pour gâter vos proches ou vous faire plaisir.

Voici quelques astuces pour optimiser votre magasinage du Vendredi fou :

- Dressez une liste des articles dont vous avez réellement besoin, mais laissez-vous une marge de manœuvre au cas où une offre serait vraiment irrésistible;
- Assurez-vous de connaître les politiques de retour et de remboursement avant de payer (celles-ci peuvent changer lors de l'évènement).

Bon magasinage!



Pour le bien de l'environnement et de notre économie, encouragez nos entreprises locales lors du Vendredi fou!

Acheter localement, c'est aussi voyager autrement!

On l'oublie souvent, avides que nous sommes de découvrir le monde, mais l'achat local, ça concerne aussi le tourisme! En planifiant vos vacances dans votre ville, dans une région voisine ou même dans une autre province, vous injectez de l'argent dans l'économie d'ici, contribuez à créer des emplois durables et aidez nos entreprises à prospérer.

Qui plus est, si vous vous déplacez sur de moins grandes distances, vous réduisez non seulement votre empreinte écologique, mais vous gagnez également du temps. Et ce temps-là, vous pourrez le passer à profiter à fond de vos vacances! Songez en outre qu'en restant au pays, vous n'aurez pas à subir l'impact d'un taux de change peu avantageux par rapport à

l'Union européenne ou au Royaume-Uni, par exemple.

Par ailleurs, nul besoin de traverser l'océan pour faire des voyages époustouflants dont vous vous souviendrez longtemps! Notre Belle Province et, à plus grande échelle, le Canada sont vastes et regorgent de splendeurs naturelles qui n'ont absolument rien à envier à celles qu'on retrouve ailleurs sur la planète. Et que dire des musées, des galeries d'art, des restaurants, des parcs d'attractions, des festivals et des autres attraits touristiques prisés? À n'en pas douter, vous pourrez trouver tout ce dont vous avez envie ici même!

Bon voyage... chez nous!



L'achat local, moins compliqué que vous ne l'imaginez!

Si, depuis des années, vous avez pris l'habitude de tout commander en ligne auprès des géants du commerce de détail, vous pourriez avoir certaines craintes à l'idée d'adopter de nouvelles façons de consommer.

Il est vrai que les services de livraison ultra-rapides ont leurs avantages. Vous magasinez, vous payez, et vous recevez! Or, les produits provenant de l'autre bout du monde sont peut-être moins chers, mais songez que ceux-ci sont souvent

fabriqués dans des conditions qui laissent à désirer — sans compter que leur transport est une source importante de gaz à effet de serre!

Vous êtes sensible à la cause environnementale et souhaitez apporter votre contribution à l'économie de votre coin de pays? Se tourner vers l'achat local, ce n'est pas sorcier! Il suffit de changer quelques habitudes.

Commencez par explorer l'offre de votre région ou de votre quartier : la boulangerie d'à côté, la boutique de vêtements d'une designer québécoise ou encore le marché public. En plus d'y trouver des produits uniques et de qualité, vous y rencontrerez des gens passionnés qui offrent un service à la clientèle personnalisé. À l'épicerie, recherchez la provenance des produits qui vous intéressent. Rapidement, vous

saurez lesquels profitent à l'économie de la province plutôt qu'à des intérêts étrangers.

Pas envie de sortir? Aucun souci! De plus en plus d'entreprises locales proposent des plateformes en ligne faciles à utiliser et des options de livraison rapide. Autrement dit, acheter local ne veut pas dire de sacrifier le confort et l'efficacité — bien au contraire!

N'oubliez jamais ceci : en choisissant de consommer local aussi souvent que possible, vous posez un geste concret qui a de l'impact sur la santé économique de votre région ET celle de la planète. À coup sûr, le jeu en vaut la chandelle!

Renseignez-vous sur vos entreprises locales dès aujourd'hui et demandez à votre entourage quels sont ses « coups de cœur » — vous verrez, vous ferez assurément de belles découvertes!



Trois astuces pour inciter les membres de votre entourage à acheter localement

Vous avez l'achat local « tatoué sur le cœur », mais ce n'est pas le cas de plusieurs membres de votre entourage? Pour les encourager à adopter cette façon de consommer, suivez ces quelques conseils futés!

- 1. Laissez-les s'exprimer sur le sujet :** plutôt que de les blâmer ou de les traiter d'égoïstes, ce qui pourrait les inciter à se braquer, vous devriez d'abord essayer de comprendre leurs réticences. Vous pourriez leur demander pourquoi l'achat local les rebute et leur dire que vous pensiez comme eux avant, le cas échéant. Si vous montrez que vous les comprenez, ceux-ci seront davantage portés à considérer vos arguments en faveur de l'achat local.
- 2. Présentez-leur des faits :** recherchez des statistiques qui démontrent les bienfaits de l'achat local non seulement sur l'économie du Québec, mais aussi sur l'environnement, entre autres.

Déconstruisez un à un les mythes tenaces (ex. : « Acheter local, c'est toujours plus cher! »). Présenter des données chiffrées d'organisations reconnues, comme l'Observatoire de la consommation responsable (ocresponsable.com), peut ouvrir les yeux des gens les plus rationnels.

- 3. Partagez vos meilleurs tuyaux :** votre enthousiasme à parler de vos entreprises et marques locales préférées peut avoir un grand effet! Que ce soit autour de la machine à café au travail ou sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à faire la promotion de vos meilleures trouvailles. Certaines personnes pourraient vous poser des questions et se laisser convaincre d'acheter au même endroit — puis devenir « accros » elles aussi!

Chaque geste compte pour soutenir l'achat local : dès maintenant, incitez vos voisins, collègues et amis à se joindre au mouvement!

Soldes
VENDREDI FOU
28 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

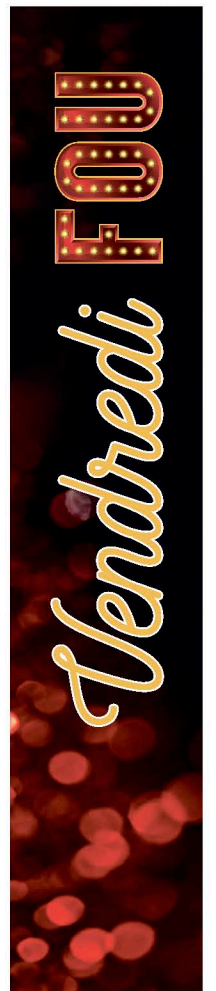
4
JOURS SEULEMENT
Des *rabais*
sur presque tout
en magasin

THE NORTH FACE | WEST WAY | NIKE | MERRELL | COLUMBIA | UNDER ARMOUR

CHAUSSURES POP | GO Sport HANGAR SPORTIF

625, 1^{RE} Rue Poiré, Carrefour La Pocatière 418 856-1366

*Ne s'applique pas sur les cartes-cadeaux. Certaines exceptions pourraient s'appliquer, voir en magasin.





1

DES PRODUITS DE QUALITÉ

Les marchandises créées dans votre région répondent à des standards souvent plus élevés que les produits fabriqués en série à l'étranger. Les artisans locaux visent la durabilité, l'originalité et, surtout, la satisfaction de leurs clients. Qu'ils soient restaurateurs, fleuristes, designers ou vignerons, leur vision implique l'utilisation de matériaux ou d'ingrédients de qualité supérieure.

2

UNE EMPREINTE CARBONE DIMINUÉE

En achetant vos cadeaux des Fêtes auprès de fabricants établis près de chez vous, vous contribuez à réduire la distance de transport des marchandises (notons que ces commerçants s'approvisionnent généralement aussi dans la région, ce qui produit un effet similaire!). À terme, moins de transport signifie moins d'émissions de GES : l'achat local a certainement un impact moindre sur l'environnement.

5

DES QUARTIERS PLUS ANIMÉS

Plus les gens se rendent sur les rues commerçantes de leur région, plus les activités connexes au magasinage y abondent : illumination du sapin de Noël, chorales, dégustations de chocolat chaud et de spécialités locales, etc. Il s'agit également d'une occasion en or pour certains organismes de récolter des fonds pour les personnes dans le besoin en offrant, par exemple, des services d'emballage de cadeaux. Cela resserre le tissu social!

8

DES OPTIONS ORIGINALES

Selon les régions, l'achat local des Fêtes peut prendre une panoplie de formes (outre celle des cadeaux à glisser sous le sapin!). Les municipalités regorgent de solutions originales pour les gens qui souhaitent donner autrement : une visite dans une ferme d'alpagas, une tasse de thé dans un décor pittoresque, une excursion forestière en traîneau à chiens, et plus encore!

10

DES OCCASIONS DE BOUGER

Il peut être plus difficile de rester actif une fois le temps froid installé. Le magasinage des Fêtes peut toutefois être une superbe occasion de bouger. Enfilez vos bottes et rendez-vous chez vos commerçants favoris en marchant. Ramenez les cadeaux dans un sac à dos, des sacs réutilisables ou un petit chariot, et atteignez facilement vos objectifs de pas quotidiens!

12

DES RASSEMBLEMENTS SIMPLIFIÉS

Saviez-vous que?

Se procurer de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal encourage l'achat local. Il s'agit d'une belle idée cadeau autant pour les employeurs que pour la famille et les amis.

Plus de 60 marchands de Saint-Pascal acceptent l'argent de l'Association. Les marchands participants affichent le logo de l'Association dans leurs vitrines.

L'argent est en vente au bureau du Journal Le Placoteux au 409, rue Taché, Saint-Pascal.

Une super idée pour vos bas de Noël!



Cette année, on achète local en se procurant de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal!

l'achat local DES FÊTES



3

DU STRESS EN MOINS

S'assurer d'avoir tous les présents à temps pour les emballer convenablement et de ne rien manquer pour les réceptions et les rassemblements peut devenir un véritable cauchemar avec l'achat en ligne ou dans les magasins à grande surface. Délais de livraison, marchandises erronées ou défectueuses, trafic automobile dense... le stress peut rapidement grimper! Magasiner dans votre communauté vous donne un accès direct aux bons produits, sans attente et sans souci.

4

UNE ÉCONOMIE STIMULÉE

Dépenser de l'argent dans un établissement local permet généralement de le garder dans la région : vous vous procurez un article chez un commerçant, lequel réinvestit une part du profit dans son réapprovisionnement ou dans l'augmentation de son offre, ce qui engendre de nouveaux profits, et ainsi de suite. Il s'agit d'une façon réaliste et simple de stimuler l'économie de votre coin de pays!

6

UNE EXPÉRIENCE CLIENT OPTIMALE

Les boutiques et les restaurants locaux sont administrés par des gens de passion qui ont à cœur d'offrir une expérience agréable et facile aux clients. Conseils personnalisés, recommandations, échantillons : tout est pensé afin de rendre votre visite unique et incomparable. En outre, le service après-vente et les politiques d'échange sont généralement plus flexibles qu'auprès des grandes bannières.

7

DES VALEURS SÛRES POUR TOUS

Vous ne savez jamais quoi donner à votre belle-mère, à votre oncle, ou à un autre membre de votre entourage? Dans plusieurs municipalités, il existe des rassemblements d'entrepreneurs ou des sociétés de commerces qui réunissent des établissements d'une même artère. Ces groupes offrent souvent des cartes-cadeaux dont le montant peut être dépensé dans tous ces commerces, selon les préférences des personnes qui les reçoivent.

9

UNE IDENTITÉ RÉGIONALE RENFORCÉE

Investir dans l'économie de proximité assure la pérennité de commerces dont le charme fait la réputation des environs. Quoi de plus inspirant et accueillant qu'un quartier à l'image de ses résidents? Une identité forte peut attirer des gens d'un peu partout qui cherchent à goûter eux aussi à cette saveur tout à fait unique, ce qui est d'autant plus avantageux pour l'économie du coin!

11

DES RENCONTRES ENRICHISSANTES

Prendre le temps de discuter avec les propriétaires des entreprises de votre quartier permet non seulement de tisser les liens avec votre communauté, mais aussi de rencontrer des personnes hors du commun. De plus, le fait de connaître les gens qui partagent votre lieu de vie contribue à un plus grand sentiment d'appartenance et de sécurité pour tous.

Cette année, vous souhaitez vous épargner la logistique d'un menu qui plaira à tous les convives, de la vaisselle, et ainsi de suite? Réservez une table ou une salle dans un restaurant local : les rassemblements se dérouleront dans la bonne humeur et la simplicité. Appelez à l'avance et prévoyez des places pour les enfants, le cas échéant.

28 novembre 2025
Vendredi FOU
À VOUS LES ÉCONOMIES!

RABAIS DE 20%
sur tous les items
du département
cadeaux

NOUS PARTICIPONS À
LA BORDEE X Gens
A SAINT-PASCAL

Lunik inc.
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU

510, avenue Martin, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél. : 418 492-2096 Téléc. : 418 492-6122

0086H4725

Vendredi FOU

C'EST FOU
DE S'EN
PASSER!

40% 50% 60% ET PLUS
DE RABAIS



Circulaire
complète

PRONATURE

Plein air | Chasse | Pêche

En vigueur du 25 novembre au 8 décembre 2025

ALPER

NOUVEAU

PLUS DE
30%

39,99

~~59,99~~

GP-00213-NG
MANTEAU ISOLÉ
« MATA GAMI »
HOMME

Capuchon détachable



100%



Membre
récompenses
99,99

Non-membre
149,99

Prix régulier
199,99

INCLUS
Batterie lithium-
ion rechargeable

MWMJ35010
CHANDAIL
À CAPUCHON
CHAUFFANT
HOMME

4 niveaux
de chaleur



MOBILE
WARMING
A MELBORN TECHNOLOGY

BLUETOOTH

JUNIOR

PLUS DE
40%

39,99

la paire

~~69,99~~

OP-2344-LITE-1048
RAQUETTES
« RAPIDEL »
OU « DABROY »

- Système de fixation
rapide à cliquer
- Cranspans tout-terrain
en alliage
- Sangle au talon



-50%

59,99

~~119,99~~

OP-1414-10-08
RAQUETTES
« TRAIL »

3 grandurs
différentes

INCLUS
Sac de
transport



Meilleur prix
de l'année!

-30\$

79,99

~~109,99~~

MWUS34220
CHAUSSETTES
CHAUFFANTES
LAINE
MÉLANGÉE

3 niveaux
de chaleur

INCLUS

1 mini batterie
rechargeable
Powersheer™
de 3,7 V



PRODUITS
CHAUFFANTS

-60%

79,99

~~199,99~~

FA.MWUG25340
GANTS CHAUFFANTS
EN NÉOPHRÈNE
« MOREL »

- Paumes en silicone
antidérapantes
- Embouts tactiles
- 4 niveaux de chaleur

INCLUS
Batterie
lithium-ion
rechargeable



PRODUITS
CHAUFFANTS

Membre
récompenses
49,99

Prix régulier
69,99

4023048

CHANDAIL À
CAPUCHON
AVEC FILET
MOUSTIQUEAIRE
« ESSENTIAL »

Séchage
et évacuation
rapide de
l'humidité



CONNEC

UV
TPU 40

-30\$

99,99

~~129,99~~

112-150
CHAUFFERETTE
PORTATIVE
INFRAROUGE
AU PROPANE
OU BUTANE

EXCLUSIVITÉ

martin

NOUVEAU

BTU
5 800



ACTON.

A3995-11
BOTTES DE NÉOPHRÈNE
« SPORTSMAN » HOMME

- Doublure respirante isolée
- Semelle intérieure amovible: EVA



-23°C 100%

Membre
récompenses
79,99

Non-membre
127,99

Prix régulier
159,99

ACTON.

BOTTES D'HIVER
« CORINNE » FEMME

- Cuir synthétique et nylon
anti-déchirures
- Chausson isolant amovible
- Base d'EVA légère,
imperméable, flexible
et isolante



-45°C
CONFORT

-40\$

99,99

la paire
139,99

A8300-W88
A8300-W19

MUDDY

CAMÉRA CELLULAIRE
« MITIGATOR » 2.0

- 24 mégapixels
- Vidéo 720p HD
- Détection et portée
du flash 80 pi
- Vitesse de
déclenchement:
0,7 s



-50\$

99,99

~~149,99~~

MUD-MT6TRK

INCLUS

• 8 piles AA
• Carte SD 16 GB

PRONATURE

PLEIN AIR | CHASSE | PÊCHE

Bouffard Sports

Plus de 50% de RABAIS

sur une sélection de chaussures
KEEN, MERRELL ET ASICS

KEEN MERRELL.

asics

*Photo à titre indicatif.

Le plus important groupement de spécialistes en chasse, pêche et plein air au Canada.

114, boul. Taché Ouest, Montmagny
418 248-1245

Les Gaulois s'inclinent en finale du Bol d'Or

Les Griffons du Cégep de l'Outaouais ont écrit une page d'histoire en remportant leur tout premier Bol d'Or, disposant des Gaulois du Cégep de La Pocatière par la marque de 35-11 lors de la finale collégiale division 3, disputée le samedi soir 15 novembre au Stade Diablos de Trois-Rivières.

JOSÉ SOUCY

Devant 1513 spectateurs, la formation de l'Outaouais s'est montrée intraitable, dominant autant en attaque qu'en défensive. Invaincus jusqu'à ce match ultime, les Gaulois ont été limités à un seul majeur durant toute la rencontre.

La défensive des Griffons a brillé avec éclat. Olivier Boyer (10 plaqués), William Bertrand (10 plaqués et une interception) et Mathis Deschamps (3,5 plaqués, un pour perte, une interception et un ballon échappé récupéré) ont littéralement étouffé les tentatives offensives de La Pocatière. Deschamps a d'ailleurs été nommé joueur du match pour l'Outaouais. En attaque, les receveurs James Faragher et Félix Demers ont inscrit des touchés, tout comme les porteurs de ballon David Baril, auteur de deux majeurs, et William Beaupré qui a ajouté un touché.

Chez les Gaulois, Samuel Roy a été l'étincelle offensive, marquant l'unique majeur des siens. Il termine la rencontre avec 100 verges en 21 courses, en plus de

trois réceptions pour 30 verges, une performance qui lui a valu le titre de joueur du match pour La Pocatière.

Malgré ce premier revers de la saison, les Gaulois peuvent se dire fiers de leur parcours exceptionnel. Ils retrouvaient la finale du Bol d'Or pour la première fois depuis 1976, un accomplissement marquant pour ce programme remarquable.

«Malgré cette fin de saison crève-cœur, nous pouvons tous être fiers des accomplissements que nous avons faits dans les derniers mois. Nous souhaitons remercier chaque joueur de l'équipe des Gaulois pour avoir mis leur cœur et leur passion sur le terrain! Nous remercions aussi l'équipe d'entraîneurs pour leur dévouement tout au long de la saison, et qui a à cœur la réussite de nos étudiants-athlètes. Merci à vous, nos admirateurs fidèles de nous avoir soutenus, encouragés, et même suivis sur la route pour les matchs à l'extérieur. Votre présence est importante et fait une différence! Merci à tous

ceux (et il y en a beaucoup) qui ont contribué de près ou de loin à la grande réussite de notre saison! Les Gaulois 2025 ont tracé un chemin important dans l'histoire de notre équipe, et nous avons qu'une

envie: continuer de marcher dans ce chemin pour la prochaine saison!», a déclaré la direction du Cégep de La Pocatière sur la page Facebook de l'équipe.



Malgré ce premier revers de la saison, les Gaulois peuvent se dire fiers de leur parcours exceptionnel. Photo : RSEQ

Les Seigneurs décrochent leur premier gain de la saison

Le vendredi 14 novembre dernier dans le Circuit senior KRTB, les Seigneurs de La Pocatière ont signé leur première victoire de la saison, l'emportant 5 à 1 contre les Forestiers de Saint-Pamphile. Guidés par un Joshua Desmarais en grande forme — deux buts et une passe —, les locaux ont pris les devants en troisième période, après que Nicolas Vaillancourt eut créé l'égalité pour Saint-Pamphile.

Fabrice Soucy, Frédérick Anctil (dans un filet désert) et Jason Grondin ont complété la marque. Devant le filet, Samuel Sirois a récolté sa première victoire en stoppant 28 tirs, tandis que Pier-François Grant a dû composer avec 58 lancers, une performance qui lui a valu la troisième étoile du match.

L'Impérial toujours parfait

Le lendemain, l'Impérial de Saint-Pascal a conservé sa fiche immaculée grâce à un gain de 4 à 3 en fusillade contre le Frontalier/Construction Unic du Trans. Zacharie Charest a inscrit le but décisif

après que Raphaël Hamelin eut forcé la prolongation dans les dernières secondes. Le gardien Santiago Murcia a de nouveau été brillant, repoussant 47 rondelles pour mériter la première étoile.

Classement

Après trois semaines d'activité, l'Impérial demeure seul en tête du circuit. Le Frontalier suit à un point, alors que la victoire du 14 novembre permet aux Seigneurs de grimper au cinquième rang. Le Transport Denis Gosselin et les Forestiers de Saint-Pamphile sont toujours en quête d'un premier gain.



Photo tirée du site internet du Circuit senior KRTB

LES ARTS DE LA SCÈNE

en collaboration avec

vous présentent

Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Partenaire saison

COOP

MONTMAGNY

CAP-SAINT-IGNACE

LE PRÉNOM

La pièce de théâtre Le Prénom a déjà attiré 250 000 spectateur-ices en France, puis 70 000 au Québec, un succès largement dû à l'adaptation 100% québécoise qu'en a faite Maryse Warda et la mise en scène redoutable de Serge Denoncourt.

Les comédiens Mikhaïl Ahojja, Émilie Bibeau, Benoît Drouin-Germain, François-Xavier Dufour et Noémie O'Farrell se donnent la réplique dans cette comédie.

Vincent, la quarantaine, va devenir papa pour la première fois! Avec Anna, sa conjointe, il a même déjà choisi un prénom. Ce soir, il va souper chez sa sœur et son beau-frère et dévoile au groupe le fameux prénom choisi. Mais c'est le choc! Apparemment, certains prénoms sont plus tabous que d'autres... S'ensuit un véritable chaos et le souper tourne au règlement de comptes. Dans cette comédie jouissive, les attaques fusent, les répliques acérées pleuvent, les révélations s'enchaînent, faisant implorer un clan qu'on croyait tissé serré.

Découvrez Le Prénom le samedi 29 novembre à 20 h
à la salle Edwin-Bélanger de Montmagny.

ADLS.CA | 418 241-5799



Avis de décès

Paul-Émile Moreau (1937-2025)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 11 novembre 2025, est décédé à l'âge de 88 ans et 6 mois M. Paul-Émile Moreau, conjoint de Mme Gilberte Kirouac; fils de feu Mme Léonie Beaulieu et de feu M. André Moreau. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas de rituels funéraires. La mise en niche aura lieu ultérieurement à la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Gilberte Kirouac; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, autres parents des familles Moreau et Kirouac ainsi que ses ami(e)s.

La direction des services professionnels a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Réal Garon (1944-2025)
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Au centre d'hébergement Villa-Maria de Saint-Alexandre le 19 novembre 2025, est décédé à l'âge de 81 ans et 5 mois M. Réal Garon, époux de Mme Flore Bouchard; fils de feu Mme Lucille Lévesque et de feu M. Robert Garon. Il demeurait à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 29 novembre 2025 de 10 h à 13 h et de là au columbarium de la résidence funéraire.

Il laisse dans le deuil son épouse, Flore Bouchard; ses enfants : Dany (Sonia Paradis), Julie (Simon Vaillancourt); ses petits-enfants : Livia, Xavier, Clara; ses sœurs et son frère : Édith (Régis Landry), Lise (Fernand Landry), Michel (Martyne Bourget). Il était le beau-frère de : feu Gérard (feu Gisèle Ouellet), feu Élie (feu Mariette Deschênes), feu Conrad (feu Yvette Bérubé), Luc (Lise Ouellette), Lise (feu Albert Thériault), feu Normand (Yvette Paradis). Sont aussi attristés par son départ ses filleuls, Isabelle Landry et Sylvain Thériault, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Garon et Bouchard, ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés aux Dres Julie Grenier et Marie-Ève O'Reilly-Fromentin, ainsi qu'au personnel de la résidence Desjardins de Saint-André-de-Kamouraska pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB, 44, rue de Chauffailles, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4E1.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

René Lavoie (1946-2025)
Sainte-Perpétue de l'Islet

À la Maison d'Hélène de Montmagny, le lendemain de son anniversaire le 23 octobre 2025 à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur René Lavoie, époux de madame Suzanne Lavoie. Fils de feu dame Fernande Chouinard et de feu monsieur Paul Lavoie, il demeurait à Sainte-Perpétue de l'Islet.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux enfants : Dominic (Julie Caron) et Mélanie (Robert Audette); ses petits-enfants: Marc-Hugo, Rose-Marie, Frédérique et Nicolas.

Il était le frère et le beau-frère de : André (Danielle St-Pierre), Anne, feu Marcel (Lucette Chouinard), Lynn (Martin Chantigny), Lucie (Robert Leclerc); de la famille de son épouse: Monique (Luc Lauzier), Francine (Michel Tousignant), Alyne (Roger Ruppanner), Normand (Claudette Carrier), Jean-Yves, feu Denis, feu Richard. Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(e)s.

De sincères remerciements sont adressés aux Dre Amélie Blanchette et Dre Annie Mercier pour leurs bons soins ainsi que leur accompagnement exceptionnel. Un merci spécial au personnel soignant du département d'oncologie de l'Hôpital de Montmagny ainsi qu'à l'équipe de La Maison d'Hélène pour leur soutien et leurs soins personnalisés.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au département d'oncologie de l'Hôpital de Montmagny www.fondationhoteldieumontmagny.com ou à La Maison d'Hélène, 350, avenue St-David, Montmagny (Québec) G5V 4P9, www.lamaisondhelene.org.

Les membres de sa famille vous accueilleront au

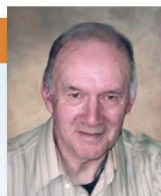
Salon paroissial Sacristie de l'église Sainte-Perpétue de l'Islet

le samedi 29 novembre 2025 à compter de 11 h. Une célébration commémorative suivra à 14 h au même endroit. Ses cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial de Sainte-Perpétue.

La direction des funérailles a été confiée à la



Pour renseignements ou messages de condoléances : 418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, télécopieur : 418 356-5230, courriel : clavoie@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Avis de décès

Roland Lebrun (1934-2025)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 15 novembre 2025, est décédé à l'âge de 90 ans et 11 mois M. Roland Lebrun, conjoint de Mme Lise Ouellet; fils de feu Mme Aurore Émond et de feu M. Joseph Lebrun. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 29 novembre 2025 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 10 h 30, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière paroissial.

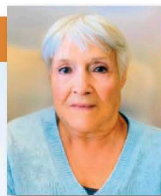
Il laisse dans le deuil sa conjointe, Lise Ouellet. Il était le frère de : feu Armand (feu Alice Imbeault), feu Robert (feu Blandine Mignault), feu Euloge, feu Rachel. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-sœurs : Gilles, Gisèle (Francis Thériault), feu Marielle (Gabriel Lebrun) (Ghyslaine Bouchard), Jean-Claude (feu Maria Coulombe), Gérard (feu Francyne Caron), Hélène (Jacques Bernier), Marie-Andrée, France (Alain Lizotte), Raymond (Marie-Claude Michaud), Marie-Josée (Guy Pelletier); ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Lebrun et Ouellet ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel des résidences Labrie de Saint-Pascal et de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Pierrette Marcotte

La famille et les proches ont la profonde tristesse de vous annoncer le décès de madame Pierrette Marcotte, décédée au Centre hospitalier d'Amqui, le 6 novembre 2025, à l'âge de 90 ans. Elle demeurait à Amqui et autrefois à Rivière-Ouelle. Elle était la fille de feu monsieur Maurice Marcotte et de feu madame Emérenia Duchesne.

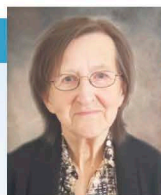
Madame Marcotte était la mère de : Michel (Hélène Dionne), Pierre, Jean (Claudine Renaud), Sylvie (Régis Turcotte), André, feu Marc. Elle était la grand-mère de : Philippe, Simon, Catherine, William, Charles, feu Annick, Riel, Gabriel, Alexandre. Elle était l'ex-épouse de feu monsieur Gabriel Langlais. Elle laisse également dans le deuil, ses arrière-petits-enfants : Khéliane, Roxanne, Enzo, Samia, Sydney, Samuel, Léon, Alice, Annick, Alexis, Louis, Kélya, ses neveux et ses nièces, ses cousins et ses cousines ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.

La célébration commémorative aura lieu à l'église de Saint-Romuald, ultérieurement.

Les membres de la famille tiennent à exprimer toute leur reconnaissance au personnel soignant du Centre hospitalier d'Amqui pour leur dévouement et la qualité des soins prodigués. Ceux et celles qui le désirent peuvent envoyer des marques de sympathie ou faire un don à la Fondation Action Santé de la Matapédia. Sur le site gfournier.com, vous pouvez consulter cet avis de décès.



Maison Commémorative Familiale Fournier
110, av. Gaétan-Archambault, Amqui
418 629-4431 • Sans frais : 1 866 629-4431
info@fournier.com



Messe anniversaire

Yvette Madore Langelier
Kamouraska

« Chère maman. Il y a un an, tu nous quittais. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. »

C'est donc à ta mémoire que sera célébrée une messe anniversaire, en l'église de Kamouraska, le dimanche 30 novembre 2025 à 9 h 30.

Merci aux parents et amis qui se joindront à nous, pour cette célébration.

Tes enfants.



Hommage à

Daniel D'Anjou

« Déjà quatre ans, tu es parti.

Ta présence est toujours parmi nous, en musique et en chansons.

Veille sur ta famille et tes amis qui t'aiment. »

Ta mère, Nicole Gagnon.



Remerciements

Isabelle Moreau
Mont-Carmel

Votre sympathie nous fut d'un grand support lors du décès de Mme Isabelle Moreau, survenu le 4 novembre dernier. Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes et vos prières. Soyez assurés que ces marques d'affection seront gravées pour longtemps dans notre mémoire.

La famille



Avis de décès

Suzanne Boucher (1964-2025)
Saint-Philippe-de-Néri

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 21 novembre 2025, est décédée à l'âge de 61 ans Mme Suzanne Boucher épouse de M. Jean-Noël Lavoie. Fille de feu M. Armand Boucher et Mme Andréa Roussel, elle demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

Les parents et amis qui désirent lui rendre un dernier hommage, sont invités à se joindre à la famille, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue, La Pocatière, le vendredi 28 novembre 2025 de 12 h à 14 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

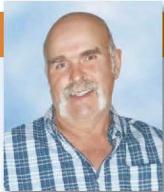
Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimée Jean-Noël; ses fils : Keven (Geneviève Caron), Yannick (feu Catherine Patoine Bossé), Pascal (Stéphanie Houle); ses petits-enfants : Félix-Antoine, Alexis (Alexiane Parent), Émilie, Thomas. Elle était la sœur et la belle-sœur de : Pierre (Nathalie Michaud), feu Jean-Guy, feu Michel (Claudette Fortin). De la famille Lavoie, elle était la belle-sœur de : Claudette (Gaston Morin), Mario (Josée Martin), Nathalie (Michaël Tanguay), Nicole (René Viel), feu Sylvain, feu René. Sont aussi affectés par son départ ses cousins, cousines, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la société canadienne du cancer. Des formulaires seront disponibles au salon.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Auguste Ouellet (1952-2025)
Saint-Onésime

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 1^{er} novembre 2025, est décédé à l'âge de 73 ans et 2 mois, M. Auguste Ouellet époux de Mme Ginette Lévesque. Fils de feu M. Gérard Ouellet et feu Mme Eva Guérette, il demeurait à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, situé au 409, 9^e rue boul. Desrochers à La Pocatière, le samedi 29 novembre 2025 de 12 h à 14 h 50. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Ginette; ses enfants : Mélanie, Sylvain (Marcelle Pelletier), Martin (Marie-Michelle Després), David (Marie-Soleil Pilon); ses petits-enfants : Roxanne, Samuel, Jessy-Anne, Gabriel, Anabelle, Rosalie, Alphonse, Simone, Mélodie, Raphaëlle. Il était le frère et le beau-frère de : Julien (Nicole Bossé), feu Marcel, feu Yvon (Thérèse Bourgouin), Robert, Léonard (France Martin), Réal (Hélène Landry), Jean-Claude, Mario. De la famille Lévesque, il était le beau-frère de : Marcel, feu Raymond, Réjean (Claudine Plourde), Gaétan (feu Monique Lavoie), Nathalie Malenfant, Claude (Linda Lizotte), Lise (feu Jean-Pierre Lachance, Jean-Louis Vanier), Yves. Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie la Dre Isabelle Guité, la Dre Alexandra Thibault et les membres du personnel du 3^e étage de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, pour leur dévouement et les bons soins prodigués. La famille ne peut garder sous silence l'accompagnement, le support et les soins apportés à M. Auguste par sa nièce Lucie Lévesque.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Le Pavage Jirico surpris à Saint-Prospér

Meneur de la section Est en arrivant au Centre récréatif Desjardins le 14 novembre dernier, le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli a essuyé un revers inattendu en s'inclinant 6 à 4 devant des Hunters de Saint-Prospér très combatifs. Ces derniers ont en effet orchestré une remontée magistrale pour signer une belle victoire, renversant complètement une rencontre qui semblait pourtant bien contrôlée par le Pavage après vingt minutes de jeu.

JOSÉ SOUCY

Le match avait bien commencé pour les visiteurs. Malgré l'ouverture du pointage par Nicolas Lamontagne dès 1:27, le Pavage Jirico a profité de l'indiscipline des Hunters pour prendre rapidement l'ascendant. Mathieu Bélanger a d'abord créé l'égalité en avantage numérique, suivi d'un doublé de Jean-Sébastien Boudreault — un but en supériorité et un autre à forces égales — portant la marque à 3 à 1. À ce moment, tout laissait croire que le Pavage s'acheminait vers un huitième match convaincant.

La rencontre a cependant basculé en deuxième période. Nickolas Morin a réduit l'écart à 7:04, mais Vincent Blackburn a redonné un coussin de deux buts au Pavage à 13:47. Le but sans aide de Jérémie Roy en avantage numérique à 17:16 a toutefois ravivé l'élan des Hunters. Ces derniers ont même dû survivre à deux pénalités consécutives en fin de période, avant de revenir en force à la période suivante.

La troisième période a été entièrement à l'avantage de Saint-Prospér. Stéphane Pruneau a nivelé la marque à 5:20, puis Jérémie Roy — avec son deuxième de la soirée — a donné les devants aux Hunters à 8:50. Nickolas Morin a finalement scellé la victoire avec son deuxième filet inscrit sur une échappée en désavantage numérique à 16:05. Devant la cage, Léo Deblois a stoppé 26 des 30 tirs dirigés vers lui, tandis que Christopher Marin a cédé six fois sur seulement 18 lancers du côté du Pavage.

Ailleurs dans la LHCS, les résultats du week-end ont resserré les écarts au classement. Dans la section Ouest, Lotbinière et Saint-Joseph trônent au sommet avec onze points chacun, suivis de Sainte-Marie et de Saint-Prospér. Dans la section Est, le Pavage Jirico demeure en tête avec dix points, à égalité avec Saint-Damien, tandis que Montmagny suit de près avec huit points, et que Saint-Charles ferme la marche.



Photo : Yannick David



Ligue de Curling St-Pascal Classement Automne 2025

Ligue du Lundi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Cécile Joseph	5	4	1	0	23	37	22	8	1
Louis Lagacé	5	3	1	1	24	44	23	7	2
Réjean Joseph	5	2	3	0	21	29	36	4	3
Louis Clément	5	2	3	0	16	25	38	4	4
Louise Chamberland	5	2	3	0	16	23	45	4	5
Jean Desjardins	5	1	3	1	20	34	28	3	6

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

AQDR

Rivière-du-Loup CONFÉRENCE. L'AQDR accueille le neurochirurgien Georges L'Espérance et président de l'association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité pour une conférence sur les directives concernant les demandes contemporaines et les demandes anticipées d'aide médicale à mourir. Date : le mercredi 26 novembre 2025 à 13h30. Lieu : la salle Bon Pasteur de la Maison de la culture, située au 67, rue du Rocher, Rivière-du-Loup. L'entrée est gratuite pour les membres de l'AQDR et coûte 5 \$ aux non-membres. Pour inscription ou information : 418-605-1178 ou info.rdl@aqdr.org.

BINGO COMMUNAUTAIRE

Rivière-Ouelle
Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle se tiennent tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle GOL 2C0. Des prix d'une valeur de

2500\$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CERCLE DE FERMIERES

Saint-Denis-de-La Bouteillerie MARCHÉ DE NOËL. À l'occasion de la période des Fêtes, les Fermières de Saint-Denis-de-La Bouteillerie ouvrent les portes de leur P'tit Magasin pour vous offrir des merveilles d'artisanat. Lieu : 2, route de l'Église à Saint-Denis. Dates : les 28, 29 et 30 novembre 2025. Horaires : de 13h à 16h. Des créations originales de qualité, confectionnées avec talent et passion, vous attendent. Et que dire des populaires gâteaux aux fruits de Colette ?! Ne cherchez pas plus loin pour trouver vos cadeaux et décorations de Noël. Nous acceptons l'argent comptant uniquement. En attendant de vous accueillir avec plaisir dans leur local, les Fermières vous souhaitent une période agréable et fructueuse de préparation du temps des Fêtes. Pour informations : Sylvie (514 726-8859)



OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ(E) À L'ENTRETIEN DU TERRAIN DE GOLF

Lieu : Club de golf Saint-Pacôme
Statut : Saisonnier (avril à octobre), temps plein ou temps partiel
Horaire : 40 heures semaine

Description du poste

Participer activement à l'entretien du terrain de golf sous la supervision du surintendant. Possibilité d'avancement

Responsabilités principales

- Opérer différentes tondeuses pour les verts, les départs, les allées et les zones naturelles.
- Effectuer l'entretien des fosses de sable.
- Participer à l'entretien des arbres, arbustes et haies.
- Participer à l'entretien du système d'irrigation.
- Effectuer l'entretien des sentiers de voitures motorisées.
- Contribuer à certains projets spéciaux d'amélioration du terrain.
- Utiliser et entretenir de façon sécuritaire la machinerie, les équipements fournis.

Profil recherché

- Aimer travailler à l'extérieur et en équipe.
- Être ponctuel, fiable et en bonne condition physique.
- Expérience en entretien et utilisation de la machinerie constitue un atout important.
- Sens des responsabilités, souci du détail et souci du travail bien fait.
- Intérêt à développer ses compétences et éventuellement assumer un rôle de leadership.

Conditions de travail

- Poste saisonnier, à temps plein ou partiel.
- Salaire compétitif selon l'expérience.
- Ambiance de travail conviviale et environnement naturel exceptionnel.

Faites parvenir votre cv à l'administration du club de golf, à l'attention de Ghislain Fournier, avant le 15 décembre 2025.

Club de golf Saint-Pacôme

40, rue La Pruchière, Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Les personnes intéressées seront contactées dans les semaines qui vont suivre.

1186E/725

Mécanicien(ne) de machinerie fixe

Emploi permanent temps plein (jour)



Prolam souhaite compléter son équipe maintenance en bâtiment avec un/ une mécanicien(ne) de machinerie fixe. Une opportunité de travailler dans un environnement stimulant où votre rigueur et votre débrouillardise seront appréciées. Ce poste est pour vous !

DESCRIPTION :

- Contrôler la qualité de l'eau des bouilloires et apporter les correctifs, si nécessaire;
- Effectuer les tâches d'entretien et de démontage lors de la maintenance préventive;
- Tester les machines, engins et installations;
- Détecter et interpréter les anomalies;
- Effectuer l'ensemble des tâches d'entretien des séchoirs et graisser les ventilateurs de chaque séchoir;
- Effectuer différents travaux de menuiserie et de soudage;
- Réaliser les travaux dans les délais impartis en respectant le plan et les règles de l'art;
- Proposer des correctifs dans une optique d'amélioration continue;
- Vérifier les fuites, le plafond et les entretoits;
- Vérifier l'état général de l'intérieur de chaque séchoir et s'assurer d'y apporter les réparations nécessaires avant le remplissage.

PRÉREQUIS À L'EMPLOI

- Détenir un permis de conduire classe 5 valide
- Carte MMF classe 3
- Connaissance de base : plomberie, menuiserie, soudure, électricité
- Être disponible à l'occasion sur appel les fins de semaine lors de bris importants



Contacte-nous par courriel au rh@prolamfloors.com

PROLAM

4519E/125



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR L'APPROBATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2025-04 ABROGEANT ET REMPLACANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1991-02 ET SES AMENDEMENTS PAR LES PERSONNES HABILÉES À VOTER DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

> Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2025, le conseil municipal de la municipalité de Kamouraska a adopté, par résolution, dans le cadre du processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité, le règlement suivant :

- **No 2025-04 Règlement de zonage numéro 2025-04 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 1991-02 et ses amendements.**

> Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin.

À cet effet, toute personne habile à voter de la municipalité voulant enregistrer son nom doit présenter une carte d'identité :

- Carte d'assurance maladie du Québec;
- Permis de conduire ou permis probatoire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- Passeport canadien.

> Ce registre sera accessible **le 3 décembre 2025, de 9 h à 19 h sans interruption**, au bureau municipal de Kamouraska, 67, Avenue Morel, Kamouraska;

> Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de : **62 signatures**

Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

> Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.kamouraska.ca et fera l'objet d'un affichage le 4 décembre 2025 à 9 h au bureau municipal de Kamouraska, 67, Avenue Morel, Kamouraska.

> Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, du lundi au vendredi pendant les heures régulières de bureau.

CONDITIONS POUR QU'UNE PERSONNE HABLE À VOTER AIT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Personne physique

Toute personne qui, le 1^{er} octobre 2025 n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité;
- Être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
- Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique domicilié d'un immeuble ou occupant unique domicilié d'un établissement d'entreprise qui, le 1^{er} octobre 2025, n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité de Kamouraska depuis au moins 12 mois;
- L'inscription à ce titre est conditionnelle à la réception par la municipalité d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant ou une résolution demandant cette inscription.

Tout copropriétaire indivis domicilié d'un immeuble ou cooccupant domicilié d'un établissement d'entreprise qui, le 1^{er} février 2025, n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité de Kamouraska, depuis au moins 12 mois;
- Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale

- Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1^{er} octobre 2025, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- Avoir produit, avant ou lors de la signature du registre, la résolution désignant la personne autorisée à signer le registre, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une désignation au titre de représentant d'une personne morale, la personne qui est à plusieurs titres une personne habile à voter n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1^o personne domiciliée;
- 2^o propriétaire unique d'un immeuble;
- 3^o occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- 4^o copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5^o cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Donné à Kamouraska, ce 19 novembre 2025.

Source :
Mychelle Lévesque, greffière-trésorière
Municipalité de Kamouraska

#936481

Saint-Pascal

REPRISE DES ACTIVITÉS. Veuillez noter que le Cercle a repris ses activités. Au programme : enseignement du tricot aux élèves de l'école Monseigneur Boucher les lundis 11h30 et les après-midis tricot tous les lundis à 13h30. Lieu : le local au 555, rue Hudon, Saint-Pascal (entrée par le stationnement près du champ de balle.) Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642)

CHEVALIERS DE COLOMB - CONSEIL 10086 Saint-Pacôme.

BRUNCH DES FÊTES. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invite à un brunch café-cognac. Date : le dimanche 7 décembre 2025 de 10h à 13h. Lieu : la salle municipale de Saint-Pacôme. Prix : \$18 (adultes), \$10 (de 6 à 12 ans), gratuit (de 0 à 5 ans.) Réservez auprès de Nicole (418-308-0563) ou Donald (418-308-0672.) Bienvenue à tous.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Saint-Pamphile

SOUPER DANSANT. Le Club de l'Âge d'or de Saint-Pamphile organise un souper dansant avec la musique de Jean-Yves Grenier. Date : le dimanche 21 décembre 2025 à 15h. Lieu : Salle communautaire au 3B, Elgin Sud à St-Pamphile Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Aucune réservation n'est nécessaire.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Onésime-d'Ixworth

DÎNER. Le Club du Renouveau - Âge d'Or de Saint-Onésime vous invite à son prochain dîner qui aura lieu le mardi 25 novembre 2025 à 12 h. Lieu : la salle Les Générations. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon au 418-856-1559 / 418-856-4308 ou par courriel à «andrhudon60@gmail.com».

Saint-Pascal

DÎNER DE NOËL. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal vous invite à son dîner de Noël. Date : le dimanche 14 décembre 2025 à 12h. Lieu : le centre socio culturel de Saint-Pascal. Prix : \$20. Réservations au 418-492-6622 (Denise Landry.)

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

DÎNER DE NOËL. Le Club Rayon d'Or 50 ans et plus de Sainte-Hélène vous invite à son dîner de Noël, le jeudi 4 décembre 2025. Réservez votre place auprès de : Jocelyne (418-492-7171) ou Gerald (418-492-9831)

GRUPE SANTÉ-ENTRAIDE

Saint-Joseph-de-Kamouraska

DINER. Le Groupe Santé-Entraide de Saint-Joseph-de-Kamouraska, vous invite au prochain dîner qui aura lieu le mercredi 26 novembre 2025 à la salle Entraide/3e Âge, 139, route de l'Église. Gertrude Deschênes, secrétaire du Groupe Santé Entraide.

HEMA-QUEBEC

Saint-Pascal

COLLECTE DE SANG. Héma-Québec a un urgent besoin de sang ! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin ! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le lundi 1 décembre 2025 de 14h à 19h30. Lieu : Centre socio-culturel, 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

LE 10-90

L'Islet

TOURNOI DE 500. Le 10-90 L'Islet présentera un tournoi de cartes (500), le vendredi 28 novembre 2025 à la salle des Habitants de L'Islet. Inscription de 12h30 à 13h. Un cadrage de 8 parties au coût de 5\$. Bienvenue à tous. Pour informations : Robert Tardif (418-291-2071)

LES ALCOOLIKES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le mardi 9 décembre 2025 à 19h00, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Merci de venir en grand nombre !

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

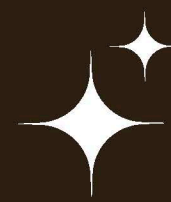
REBOND & SACRÉ ATELIER - ESPACE CÉRAMIQUE

Saint-Germain de Kamouraska

PORTES OUVERTES ET MARCHÉ DE NOËL,

Vous êtes invités aux portes ouvertes du centre multidisciplinaire Rebond et au marché de Noël du Sacré Atelier - Espace Céramique. Date : le dimanche 30 novembre 2025 de 11h à 17h. Lieu : l'église de Saint-Germain au 500 rue Jean Baptiste Moreau. Le restaurant Au Cabouron sera également sur place pour le plaisir de vos papilles. Des prix de présences et des compétitions amicales sont au programme ! On vous attend en grand nombre ! Tous les détails sur l'événement : <https://www.facebook.com/share/1axSbJv4e9/>

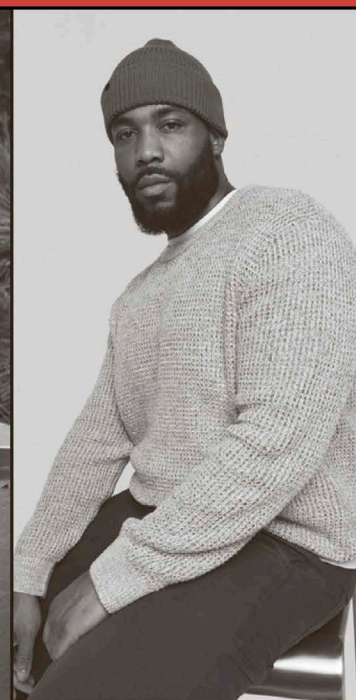
DU MERCREDI 26 AU VENDREDI 28 NOVEMBRE



VENDREDI FOU

30% DE RABAIS

*Sur marchandise en magasin seulement. Aucune commande ou mise de côté. **sur tout!**
*Ne s'applique pas aux vêtements et chaussures de travail.



1, CHEMIN DES POIRIER, MONTMAGNY
418 248-4919

   vigneault.ca